Objectif de production 1975 :

Les fabrications de ressorts à lame et de pièces de vélos et cyclomoteurs, bien qu'opérées par la même, ou par les mêmes entreprises, sont rattachées, pour une raison déjà exposée, à la branche 16 « montage et réparation de véhicules ». Elles ne sont donc pas prises en compte dans l'objectif ci-après.

En 1975, la production des divers autres articles devrait atteindre globalement 2.200 tonnes pour une valeur de 610 millions de F CFA sur un total de besoins intérieurs d'environ 3.000 tonnes. Nous avons estimé, en effet, que certains doutes subsistaient quant à la possibilité de pouvoir fabriquer la totalité de ces articles localement : coutellerie, boulonnerie à chaud, chaînes d'amarrage par exemple, et cela pour des raisons variées : degré de technicité élevé ou marché trop faible.

Investissements :

115 millions de F CFA ont déjà été affectés, au cours de la période 1960-1970, à des investissements concernant quelques-unes des fabrications envisagées ci-dessus. Pour pouvoir atteindre en 1975 l'objectif prévu à cette date (2.200 tonnes de produits valant 610 millions de F CFA), il faudra ajouter une somme importante de l'ordre de 500 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Les emplois créés, au cours de la période 1970-1975, seront au nombre d'environ 500, dont 200 correspondant aux fabrications relevant de la branche 16.

Commerce extérieur :

Au fur et à mesure de l'examen des sous-branches précédentes : fonderie, tôlerie, usinage à froid, nous avons indiqué que les importations d'articles similaires ou complémentaires de ceux fabriqués localement seraient évaluées globalement. Si nous y ajoutons ceux concernés par la présente rubrique, le total des importations serait, en 1975, de l'ordre de 500 millions de F CFA. Les exportations futures ont pu en revanche être indiquées lors de l'examen de chaque sous-branche. En ce qui concerne les « articles usinés à chaud », les exportations devraient atteindre, en 1975, environ 110 millions de F CFA.

ASSEMBLAGE DE PIÈCES IMPORTÉES AVEC DES ÉLÉMENTS FABRIQUÉS LOCALEMENT (sous-branche 17-10)

La construction d'un certain nombre d'appareils, et de quelques-unes des machines, utilisés pour les cultures et la préparation des produits agricoles, pourrait se faire localement par assemblage de pièces importées et d'éléments fabriqués en Côte d'Ivoire. Ce serait le cas, notamment, pour les appareils de lutte phytosanitaire, les machines agricoles à disques et autres, les décortiqueuses, batteuses, coupe-racines, etc. ainsi que les brouettes métalliques (1).

Sauf pour ces dernières, dont les importations ont été de 72 tonnes en 1962, les besoins actuels sont faibles (en millions CFA) :
— appareils phytosanitaires : 34 tonnes valant 27,3;
— machines agricoles à disques : 4 tonnes pour 1;
— autres machines agricoles : 68 tonnes valant 20,3;
— décortiqueuses et batteuses : néant.

Les besoins futurs sont liés à la réalisation du programme de développement agricole. Si celui-ci s'exécute, selon le calendrier et dans les conditions prévues, la demande croîtra de façon importante. En se basant sur ce programme, l'étude de la S.E.D.E.S. prévoit pour 1970 les besoins suivants (en tonnes) :
— brouettes métalliques : 147;
— appareils phytosanitaires : 275;
—. machines agricoles à disque : 40;
— autres machines agricoles : 60;
— décortiqueuses et batteuses : 141;
Soit au total : 663 tonnes.

Au cours du troisième quinquennat, la progression de ces besoins sera sans doute du même ordre que celle du secteur agricole. Les pays voisins offriront également un débouché à l'industrie ivoirienne.

(1) Ces dernières intéressent aussi la branche « Bâtiment et Travaux Publics ».

Objectif de production 1975 :

Compte tenu de tous les éléments, on peut provisoirement retenir, pour l'année 1975, l'objectif de production suivant : 1.000 tonnes d'appareils et machines valant 500 millions de F CFA, dont 300 tonnes d'une valeur de 150 millions de F CFA seront exportées.

Investissements :

Il existera déjà en 1970 une entreprise fabriquant une partie de ce matériel, notamment les décortiqueuses à café et à arachides. Les investissements complémentaires à opérer au cours du troisième quinquennat pourraient s'élever à une cinquantaine de millions de F CFA.

Création d'emplois :

Au cours de la même période, il serait créé environ 200 emplois.

Commerce extérieur :

En 1975, les importations de matériels agricoles divers, non fabriqués sur place, ont été estimées à 50 millions de F CFA. Les exportations ont été prévues pour une valeur de 150 millions de F CFA.

CONSTRUCTION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

MONTAGE DE RÉCEPTEURS RADIO ET DE TÉLÉVISEURS (sous-branche 17-11)

Les objectifs assignés en 1970 à cette activité paraissent finalement assez modestes et l'on peut garder, au cours du troisième quinquennat, le taux de croissance de la période antérieure, soit 10 % pour les récepteurs populaires.

Par contre, les appareils de télévision, d'un prix élevé, seront surtout acquis par les collectivités ou les particuliers aisés. L'objectif de 3.000 postes par an fixé pour 1970 ne paraît pouvoir croître que faiblement au cours des cinq années suivantes.

Objectif de production 1975 :

Les récepteurs radio populaires fabriqués en Côte d'Ivoire sont également destinés aux pays voisins. L'objectif de production 1975 doit donc réserver environ 20 % de la production aux débouchés extérieurs. Il faudrait alors produire : récepteurs de radio : 40.000 unités valant 400 millions de F CFA et récepteurs de télévision : 3.500 unités pour 210 millions, soit une valeur totale de la production de 610 millions de F CFA.

Investissements :

On peut envisager l'installation d'une seconde firme (dans l'intérieur si possible). Le montant des investissements serait faible si l'on s'en tenait au strict montage de pièces importées. Il ne dépasserait probablement pas une trentaine de millions F CFA. Il sera donc nécessaire d'obliger les firmes intéressées à exécuter sur place, ou à sous-traiter à d'autres entreprises locales, la fabrication d'un certain nombre d'éléments.

Création d'emplois :

Les emplois nouveaux, créés au cours de la période 1970-1975, seront assez peu nombreux, de l'ordre d'une quarantaine sans doute.

Commerce extérieur :

Les importations ne doivent pas dépasser 50 millions de F CFA en 1975. Elles concerneront les appareils spéciaux et quelques récepteurs et combinés de luxe. Les exportations doivent progresser comme la production puisqu'on a estimé qu'elles représenteraient 20 % de celle-ci. Elles porteraient en majeure partie sur les postes populaires bon marché destinés aux pays voisins et leur montant s'élèverait à environ 122 millions de F CFA.

FABRICATION DES ACCUMULATEURS
(sous-branche 17-12)

Les « Perspectives décennales » ont prévu la création, entre 1965 et 1970, d'une fabrique locale d'accumulateurs. Elles lui ont assigné un objectif de production de 41.000 batteries de type normal pour l'année 1970. L'étude de marché effectuée récemment par la S.E.D.E.S. aboutit à une prévision supérieure (49.000 unités). Elle envisage en effet la possibilité d'équiper les véhicules neufs importés avec des accumulateurs de fabrication locale. En retenant ces mêmes bases d'estimation pour les prévisions de besoins 1975 (rechanges + montage + véhicules importés), on arrive au chiffre de 82.000 batteries, soit :

— Besoins du montage	16.000	unités
— Véhicules neufs importés	11.700	unités
— Rechanges (1) :		
a) Voitures de tourisme	30.000	
b) Camionnettes	2.900	
c) Camions et poids lourds	8.000	
Total	40.900	
Total des besoins intérieurs	68.600	unités
Débouchés extérieurs	13.400	unités
Total des besoins 1975	82.000	batteries

L'enquête S.E.D.E.S. a, en effet, souligné la possibilité, non envisagée tout d'abord dans les « Perspectives décennales », de fournir des batteries d'accumulateurs aux pays voisins. L'état des besoins ci-dessus ne comprend cependant pas la totalité des batteries d'accumulateurs néeessaires à la Côte d'Ivoire. Il ne concerne, en effet, que celles de dimensions normales qui peuvent être fabriquées sur place et non les batteries de fortes capacités destinées aux véhicules ferroviaires, à la marine, ou à des installations fixes : émetteurs radio, usines, etc. Toutefois, ces dernières ne représentent guère plus de 10 % des besoins globaux.

Objectif de production 1975 :

La production ivoirienne d'accumulateurs devrait donc se situer en 1975 aux environs de : 82.000 unités valant 460 millions de F CFA. La fabrication portera sur les batteries de 6 volts et de 12 volts dans des proportions difficiles à définir. De même, on s'oriente vers l'emploi de batteries à fortes capacités de décharge du type super.

On peut toutefois préciser que les batteries de 6 volts, moins chères, continueront à être montées sur les petites voitures alors que le 12 volts éliminera probablement le 6 volts sur les véhicules utilitaires dans la plupart des modèles. La proportion des accumulateurs de type « super », actuellement de l'ordre de 50 %, gagnera du terrain dans l'avenir et pourrait représenter 80 % en 1975, ce qui aurait pour effet de relever le prix unitaire moyen des fabrications.

Investissements :

L'entreprise créée entre 1965 et 1970 devrait, au cours de la période suivante, doubler sa production pour pouvoir réaliser l'objectif 1975. On peut de préférence envisager la création d'une seconde unité implantée dans l'intérieur du pays. On préparerait ainsi l'étape suivante 1975-1980. Le montant des investissements à prévoir serait, dans ce cas, de l'ordre de 80 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Les emplois nouveaux, créés au cours de la période 1970-1975, seront sans doute au nombre d'une centaine.

Commerce extérieur :

Les importations d'accumulateurs de forte capacité ne devraient pas dépasser en 1975, 20 millions de F CFA. On a prévu par contre de fournir des batteries de rechange aux pays voisins. Leurs besoins seraient partiellement couverts pour un montant de 75 millions de F CFA.

(1) Nota : Les besoins en batteries de rechanges sont calculés sur une durée de service de deux années, sauf pour les taxis qui en usent davantage.

FABRICATION DES PILES ÉLECTRIQUES
(sous-branche 17-13)

La fabrication de piles sèches électriques doit débuter en Côte d'Ivoire au cours du quinquennat 1965-1970. Un objectif provisoire de 15.000.000 de piles de dimensions courantes a été fixé pour 1970. On ne peut en effet envisager d'autre fabrication que celle des types standard : 4,5 volts plates et 1,5 volt rondes.

L'étude de marché réalisée par la S.E.D.E.S. a montré dernièrement que l'objectif ci-dessus est faible. Il correspond pratiquement aux besoins actuels (1963), ceux de 1970 devant dépasser 2.000 tonnes. Mais cet objectif ne devait couvrir, en fin de la décennie, qu'une partie des besoins. Or, il paraît maintenant certain qu'une fabrication locale pourrait répondre à la totalité de ceux-ci. Ces besoins vont continuer à croître au cours de la période 1970-1975 pour atteindre environ 3.000 tonnes en fin du troisième quinquennat. Les possibilités d'exportation, à la même époque, ont été estimées à près de 900 tonnes.

Objectif de production 1975 :

La production locale de piles électriques de type standard s'élèverait donc en 1975 à 3.900 tonnes pour une valeur approximative de 1.000 millions de F CFA. On continuera à importer les piles à liquide et les piles sèches hors dimensions courantes.

Investissements :

Il s'agit d'une fabrication qui pourrait être entreprise à Bouaké et menée dans une seule usine. Les investissements à prévoir en supplément de ceux inscrits au second quinquennat atteindront environ 150 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Les emplois nouveaux procurés par cette activité seront probablement de l'ordre de 200.

Commerce extérieur :

Les importations paraissent devoir se limiter aux piles à liquide et aux piles sèches non standard. L'ensemble ne devrait pas excéder, en 1975, une valeur de 50 millions de F CFA. Par contre, les exportations seront importantes, les pays voisins offrant d'assez vastes débouchés. Elles devraient atteindre 900 tonnes pour une valeur de 224 millions de F CFA.

FABRICATION DE TYPE SPÉCIAL

FABRICATION DES CARTOUCHES DE CHASSE
(sous-branche 17-14)

Malgré la nécessité d'importer certains éléments, la fabrication des cartouches pour armes civiles ne paraît pas a priori, sur le plan économique, dépourvue d'intérêt pour le pays. Les besoins de celui-ci, en 1962, ont été estimés par une étude récente (1) à 500 tonnes correspondant à 8,5 millions de pièces. La croissance de la consommation entre 1958 et 1962 a été toutefois négative (— 8 % par an). Enfin 90 % des importations sont constituées par des cartouches de calibre 12 qui peuvent être fabriquées sur place.

Dans l'avenir, les besoins pourraient croître comme la population active. Ils seraient dans ce cas, en 1970, de l'ordre de 10,2 millions d'unités pesant environ 600 tonnes. A la même époque, on peut estimer à 100 tonnes au moins les possibilités d'exportation vers la Haute-Volta. Au cours du troisième quinquennat, si la croissance se poursuivait au même rythme, les besoins atteindraient 11,5 à 12 millions de pièces. Les débouchés extérieurs pourraient, de leur côté, dépasser 200 tonnes.

Objectif de production 1975 :

La production ivoirienne de cartouches de chasse se verrait donc fixer, pour 1975, l'objectif suivant : 900 tonnes valant environ 600 millions de F CFA.

(1) Etude S.E.D.E.S. en cours.

Investissements :

Le montant des investissements nécessaires pour une entreprise de cette nature s'élèverait à 300 millions de F CFA. La cartoucherie pourrait sans doute être implantée dans l'intérieur du pays (Bouaké ?), même s'il se révèlait que la plus forte zone locale de consommation se trouve plus au sud, puisque 200 tonnes sont destinées aux exportations vers les pays du nord.

Création d'emplois :

Les emplois offerts par cette nouvelle industrie seraient de l'ordre de 150.

Commerce extérieur :

Il ne serait plus importé, en 1975, de cartouches de chasse des calibres courants (réf. 93-07-21). Les importations de munitions spéciales se limiteront sans doute à quelques millions. Les cartouches de fabrication ivoirienne seraient, en partie, exportées vers les pays voisins. Ce mouvement porterait sur environ 200 tonnes pour une valeur de 100 millions de F CFA.

RECAPITULATION BRANCHE 17

Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970 1974	Creation d'emplois	Import 1975	Export 1975	Observations
17 - 1	Chaudronnerie - Grosse tôlerie	–	1.860	150	150	–	300	
17 - 2	Constructions navales	–	1.400	800	250	–	500	
17 - 3	Emballages métalliques et bouchons couronnes	–	2.845	200	200	–	35	Exportations de bouchons couronnes seulement
17 - 4	Mobilier et literie métalliques	4.700	1.210	80	150	–	–	
17 - 5	Réfrigérateurs et climatiseurs	7.000 unités	450	40	100	270	–	
17 - 6	Articles de ménage :							
	- aluminium	750	440					
	- fer et acier	1.070	240	600	1.100	–	338	
	- tôle émaillée	5.000	1.035					
17 - 7	Articles métalliques en fonte et en alliages moulés :							
	- fonderie de fonte	700	95	100	100	500	50	
	- alliages moulés	600	400					
17 - 8	Articles en tôle d'acier et tôle et tubes d'alliages non ferreux :							
	- tôle d'acier	2.000	700	370	510		176	
	- alliages non ferreux	310	154					
17 - 9 A	Articles en métal usinés à froid	1.150	235	200	100		40	
B	Articles en métal usinés à chaud	2.200	610	500	300		110	
17 - 10	Assemblage de pièces importées et d'éléments produits localement	1.000	500	50	200	50	150	
	FABRICATION D'APPAREILS							
17 - 11	Récepteurs de radio et télévision	Rad. 40.000 U Télé 3.500 U	610	30	40	50	122	
17 - 12	Accumulateurs au plomb	Bat. 82.000 U	460	80	100	20	75	
17 - 13	Piles électriques sèches	3.900	1.000	150	200	50	224	
	FABRICATION SPECIALE							
17 - 14	Cartouches de chasse	900	600	300	150		100	Faibles importations de munitions de chasse spéciales
			14.844	3.650	3.650	950	2.220	

NOTA : S'agissant de produits soumis au contrôle du gouvernement, de même que les armes à feu, c'est finalement la politique suivie en la matière qui déterminera la consommation future de cartouches, donc l'intérêt d'entreprendre ou non la fabrication de celles-ci sur place. Il y a toutefois une possibilité d'activité industrielle nouvelle que les « Perspectives 1975 » se devaient de signaler.

PARAGRAPHE 14

Industries textiles (branche 18)

ÉGRENAGE DU COTON (sous-branche 18-1)

En 1975, les besoins en coton fibre des industries textiles ivoiriennes seraient de l'ordre de 17.600 tonnes. Ce chiffre est à rapprocher de la production de coton graines escomptée à la même époque. Le plan cotonnier prévoit pour cette date les résultats suivants : 60.000 tonnes de coton graines donnant environ 21.000 tonnes de fibre. C'est cet objectif de 21.000 tonnes qu'on peut retenir pour les usines d'égrenage de coton en 1975, car le surplus des besoins locaux sera éventuellement exporté.

Investissements :

Il devrait exister, en 1970, 5 usines d'égrenage traitant 45.000 tonnes de coton graines mais représentant une capacité de traitement supérieure, de l'ordre de 48.000 tonnes par campagne. Il n'est pas, dès à présent, possible d'estimer dans quelle mesure il faudra, pour traiter en 1975 le surcroît de production de 15.000 tonnes, recourir à des extensions de capacité des usines existantes ou procéder à des créations nouvelles. Pour évaluer provisoirement les investissements de la période 1970-1974, nous supposerons qu'il sera implanté une usine nouvelle, ce qui représenterait environ 70 millions de F CFA.

Création d'emplois :

S'agissant des usines proprement dites, à l'exclusion des manutentions extérieures, on peut provisoirement retenir 80 emplois nouveaux.

Commerce extérieur :

Les besoins de coton fibre des industries textiles locales s'élèveront en 1975 à 17.600 tonnes. Il y aurait donc possibilité d'exporter la différence soit 21.000 — 17.600 = 3.400 tonnes valant environ 410 millions de F CFA. Il est possible d'ailleurs, qu'on exporte davantage de coton ivoirien pour se procurer, en contrepartie du supplément, des cotons étrangers présentant des caractéristiques différentes. Cette opération pourrait être dictée par des impératifs technologiques.

Sous-Produits de l'égrenage :

Une partie des graines de coton sera mobilisée pour la semence; le reste, soit environ 25.000 tonnes, servirait à approvisionner l'huilerie de coton. Les linters de première coupe peuvent également être utilisés dans la fabrication des couvertures, pour en réaliser la trame en mélange avec des déchets de filature-tissage et du coton jaune.

FILATURE ET TISSAGE (sous-branches 18-2-1 et 18-2-2)

Nous examinerons en premier lieu le tissage de façon à définir le niveau d'activité de la filature qui doit l'alimenter.

TISSAGE (sous-branche 18-2-2)

a - besoins des ménages en 1975

Nous commencerons par déterminer les quantités de tissus nécessaires à la satisfaction des besoins des ménages et à la consommation intermédiaire (impression et confection).
Pour établir les perspectives de consommation, il a fallu rechercher pour chaque catégorie de produits textiles un taux de croissance particulier. Ceux retenus par l'étude de la S.E.D.E.S. (1) sont assez variables suivant les produits, par suite d'une tendance de plus en plus marquée du consommateur ivoirien à faire porter ses achats sur des articles plus élaborés, plus fins, de meilleure qualité.

Un changement s'opère dans la structure de la dépense qui se traduit par une distorsion de plus en plus marquée entre les élasticités de consommation en quantité et en valeur. L'évo-

(1) Il sera souvent fait référence au cours de l'examen de la branche 18, à l'étude sectorielle « Le marché des textiles en Côte-d'Ivoire » réalisée par la S.E.D.E.S. dans le courant de l'année 1963.

lution prévisible serait donc la suivante : pour les articles tels que les écrus et les décrus, dont le marché est déjà restreint, le taux de croissance choisi est à peine plus élevé que l'accroissement démographique 3 %. Pour les produits plus recherchés : drills, tissus teints, tissés fil couleur, on a retenu le taux d'accroissement moyen de la consommation globale en tissus : 7 %. La production artisanale de tissage ne pouvant suivre ce rythme, on lui applique un taux de 2 %.

En ce qui concerne les tissus de fibres artificielles ou synthétiques, on enregistre, depuis plusieurs années, un abandon progressif de la fibranne pour les tissus synthétiques plus coûteux. En tonnage, les ventes paraissent devoir rester stables; en revanche, elles progressent en valeur. Pour le linge de maison, on devrait enregistrer un assez fort accroissement de la demande par suite de la hausse des niveaux de vie, du mouvement d'urbanisation, et de l'augmentation du nombre des salariés, qui entraîneront l'accession de nombreux Ivoiriens au secteur moderne. L'amélioration de l'habitat rural jouera d'ailleurs dans le même sens. C'est pourquoi on a retenu, en définitive, un taux de croissance qui sera de 10 % en quantité jusqu'en 1970, et de 12,5 % par la suite.

Le taux de croissance moyen se situe aux environs de 7 % pour l'ensemble des catégories de tissus examinés ci-dessus. Il faut d'ailleurs préciser qu'il s'agit jusque là de taux de croissance en quantité. En effet, en ce qui concerne les valeurs, la progression est nettement plus forte, ainsi qu'on l'a constaté dans la plupart des pays en voie de développement et pour les raisons que nous avons précédemment exposées.

Il apparaît donc un écart marqué entre le coefficient d'élasticité de la consommation en quantité (rapport : quantité/revenu) et celui d'élasticité de la dépense textile des ménages (rapport : dépense textile/revenu). Leurs valeurs respectives, adoptées pour la projection de la consommation en Côte d'Ivoire, sont de 1,0 en quantité et de 1,55 en dépense. A partir des éléments ci-dessus, les besoins en tissus (1) des ménages ont été estimés devoir être les suivants :

CONSOMMATION DES MENAGES EN 1975

Articles	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Tissus de coton		
- Tissés écrus	660	330
- Tissés décrus	285	220
- Tissés teints	1.850	1.705
- Tissés fil couleur	2.480	2.250
- Linge de maison	2.700	1.740
Tissus de fibres artificielles ou synthétiques	575	810
Total	8.550	7.055

b - consommation intermédiaire

Il s'agit essentiellement des besoins en tissés (cretonne) des usines d'impression et de ceux des ateliers de confection. (En effet, la bonneterie et la fabrique de couvertures n'utilisent, en principe, que des filés dont les quantités seront indiquées lors de l'examen de ces activités). Ils sont ceux ci-après :

CONSOMMATION INTERMEDIAIRE DE TISSUS

Industries consommatrices	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Impressions - Tissés coton	2.650	1.354
- Tissés autres	néant	néant
Confection - Tissés coton	595	643
- Tissés autres(1)	1.585	2.280
Total Tissés coton	3.245	1.997
Total Tissés autres	1.585	2.280
	4.830	4.277

(1) Dont 100 tonnes valant 200 millions pour l'artisanat féminin de luxe.

(1) Non compris les imprimés qui sont examinés par ailleurs.

Au total donc, les besoins en tissus, autres que les imprimés, s'élèveraient en 1975 à :

	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Consommation finale	8.550	7.055
Consommation intermédiaire	4.830	4.277
Total	13.380	11.332
Dont : Tissus de coton	11.220	8.242
Tissus autres (artificiels et synthétiques).	2.160	3.090
Total	13.380	11.332

Objectif de production 1975 :

Les besoins du marché local étant définis ci-dessus, il convient d'évaluer également les débouchés extérieurs possibles pour l'industrie textile ivoirienne. L'hypothèse retenue est relativement prudente en raison de la tendance des autres pays à créer leurs propres tissages : on a donc limité les prévisions d'exportation de tissus ivoiriens à 2.880 tonnes (y compris les imprimés qui font l'objet, par ailleurs, d'un paragraphe spécial). Au total, les ventes de tissus et linge de maison porteraient donc, en 1975, sur :

— Marché local : Imprimés : 4.600 tonnes, Tissés autres qu'imprimés : 5.850 tonnes, Linge de maison et couvertures : 3.100 tonnes.

— Exportations : Tissus divers dont 400 tonnes d'imprimés et 400 tonnes de couvertures : 3.280 tonnes.

Total : 16.830 tonnes.

Compte tenu du fait que près de la moitié des imprimés, plus une partie des tissus artificiels ou synthétiques, soit 2.710 tonnes, continueront d'être importés, la production locale devra atteindre 16.830 — 2.710 = 14.120 tonnes d'articles destinés à la consommation finale et à l'exportation. La consommation intermédiaire pour la confection, évaluée ci-dessus à 2.180 tonnes, portera l'objectif global de production à 16.300 tonnes, y compris 800 tonnes de couvertures. Le tissage industriel et artisanal de coton et celui des fibres artificielles et synthétiques — non compris la fabrication des couvertures — représentera donc, en 1975, un objectif de 15.500 tonnes valant environ 13.905 millions de F CFA se décomposant en :

	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Tissage industriel de coton	12.000	10.455
Tissage artisanal de coton	1.700	930
Tissage de filés artificiels et synthétiques	1.800	2.520
Total	15.500	13.905

Investissements :

Les investissements seront traités globalement plus loin pour la filature et le tissage.

Commerce extérieur :

Comme nous l'avons mentionné plus haut, une partie des besoins du marché en 1975 continuera d'être couverte par des importations. Celles-ci sont estimées à 2.710 tonnes valant 4.250 millions de F CFA. Les exportations vers les pays voisins ont été volontairement maintenues à niveau prudent en raison du développement également possible chez eux d'activités de tissage. Elles ont été évaluées à 2.880 tonnes (dont 400 tonnes d'imprimés bon marché) pour une valeur approximative de 1.620 millions de F CFA (forte proportion de tissus de faible valeur). Il s'y ajoutera 120 millions de F CFA de couvertures (400 tonnes).

Besoins en filés des ateliers de tissage :

En tissage industriel, on compte environ 5 % de déchets sur les filés consommés. Nous ne retiendrons que 2 % pour le tissage artisanal. Les besoins en filés du tissage sont indiqués dans le tableau ci-après :

Production	Tonnage de tissus	Tonnage de filés
Tissage industriel de coton	12.000	12.650
Tissage artisanal de coton	1.700	1.735
Total des filés de coton		14.385
Tissage de fibres artificielles et synthétiques	1.800	1.900

FILATURE
(sous-branche 18-2-1)

Si le tissage ivoirien travaille, en 1975, aussi bien le coton que les fibres synthétiques et artificielles, la filature se limite, par contre, au coton, produit local de l'agriculture, objet d'un effort particulier de développement depuis l'année 1960. Nous allons donc examiner quels sont les besoins globaux en files de coton des ateliers de tissage et de bonneterie, ainsi que ceux de l'artisanat textile intérieur et extérieur. La filature ivoirienne fournit en effet, depuis pas mal d'années, des filés de coton aux pays voisins : Mali, Haute-Volta, Niger, etc...

Nous nous efforcerons également de distinguer les ventes en l'état, des quantités consommées par les usines intégrées de filature-tissage. Les premières concernent la fourniture de filés à l'artisanat interne et externe, aux tissages indépendants de la filature, enfin à l'industrie de la bonneterie.

On doit toutefois préciser qu'une partie de la consommation intermédiaire ne peut être satisfaite par la filature locale et il faudra importer un complément de filés de coton ainsi que la totalité des filés de fibres artificielles et synthétiques.

En effet, malgré les grands progrès qui seront réalisés en culture du coton et en équipement de filature, on doit admettre qu'il faudra s'adresser à l'extérieur pour les filés d'un numéro supérieur à 70, peut-être même à 60. La récapitulation des différents besoins en filés de coton et autres matières est donnée par le tableau ci-après :

Activités consommatrices	Filés de coton tonnage	Filés autres tonnage
Tissage industriel	12.650	1.900
Tissage artisanal interne	1.735	—
Tissage artisanal externe	500	—
Fabrication de couvertures (fil de chaîne)	80	—
Bonneterie	1.470	1.470
Total	16.435	3.370

Sur ce total de besoins, les importations indispensables ont été estimées à 600 tonnes de filés de coton très fins d'une valeur de 360 millions de F CFA. Les filés de fibres artificielles ou synthétiques représenteront, de leur côté, une valeur arrondie de 1.700 millions de F CFA et sont entièrement importés.

Objectif de production 1975 :

La production globale des filatures locales de coton devra donc s'établir, en 1975, au niveau de 15.850 tonnes, arrondies à 15.800 tonnes, pour une valeur d'environ 7.900 millions de F CFA. Toutefois, une grande partie de cette production sera consommée par les usines intégrées de filature-tissage. Les ventes en l'état intéresseront seulement : — le tissage artisanal, 2.235 tonnes pour 1.118 millions de F CFA, — la bonneterie, 1.470 tonnes pour 735 millions et — les tissages indépendants, 2.100 tonnes pour 1.050 millions soit au total 5.805 tonnes pour 2.900 millions, arrondi à 5.800 tonnes pour 2.900 millions de F CFA.

Investissements :

Nous parlons ci-dessus de tissages indépendants parce que les perspectives d'industrialisation prévoient, en effet, des entreprises de ce type, non seulement pour le tissage des fibres artificielles ou synthétiques importées en filés, mais aussi pour une partie des fabrications à base de coton local ou importé en filés. La plupart des futures usines textiles étant cependant du type intégré : filature-tissage-apprêt-teinturerie, il nous paraît logique d'examiner simultanément les investissements en filature, tissage et manutention.

Nous avons vu, au paragraphe précédent, que la production globale des tissages devrait atteindre, en 1975, 15.500 tonnes dont 1.700 tonnes de produits artisanaux, soit en tissage industriel 13.800 tonnes dont 12.000 tonnes de tissés coton et 1.800 tonnes de tissus artificiels ou synthétiques. La filature devra produire, de son côté, 15.800 tonnes de filés de coton dont une partie seulement alimentera le tissage industriel ivoirien. Pour permettre la réalisation de ces objectifs, des perspectives d'industrialisation ont été établies par la S.E.D.E.S. avec calendrier des implantations d'usines. Nous allons les rappeler brièvement. Il est prévu dans un premier temps l'extension de capacité en tissage de l'usine existant à Bouaké, puis l'installation d'une seconde filature-tissage en 1964 (1). Au cours du second quinquennat, on mettrait en route deux filatures-tissages, l'une en 1967 et l'autre en 1968-1969. Un premier tissage indépendant de coton démarrerait en 1968 et l'on commencerait, la même année, la construction d'un atelier de tissage de fibres artificielles ou synthétiques importées.

La troisième période verrait s'installer deux autres filatures-tissages entrant en fonctionnement en 1973 et 1975, pendant qu'un deuxième atelier de tissage indépendant de coton commencerait à produire en 1972. Une seconde entreprise travaillant les fibres artificielles ou synthétiques serait également implantée vers 1973. En 1975, on disposerait donc de :

I — 5 filatures-tissages traitant chacune 3.000 tonnes de fibres de coton soit grosso modo une production de *filés* de 15.000 tonnes plus une filature-tissage qui démarre sa production; leur production globale en tissés, serait simultanément de 7.500 tonnes;

II — 2 tissages de coton indépendants produisant chacun 1.500 tonnes de tissés, soit 3.000 tonnes;

Production totale de tissés de coton 10.500 tonnes;

III — 2 tissages indépendants traitant les fibres artificielles ou synthétiques de chacun 1.000 tonnes de capacité unitaire, soit 2.000 tonnes;

Total tissés synthétiques 2.000 tonnes.

Cette cadence d'investissement devrait donc être légèrement accélérée au cours du troisième quinquennat, si l'on devait atteindre les objectifs 1975 fixés plus haut en ce qui concerne le coton et que nous rappelons ci-dessous :

— filés de coton 15.800 tonnes,
— tissés de coton 12.000 tonnes,
— tissés synthétiques 1.800 tonnes.

Il suffirait, toutefois, d'avancer la date d'implantation de la sixième usine intégrée prévue ci-dessus dans le cas où l'évolution du marché confirmerait les prévisions de besoins. Nous rappellerons que le total des investissements prévus au cours de la période 1960-1969, pour le développement des activités ivoiriennes de filature, tissage, manutention, impression, s'élève à 6.400 millions de F CFA. Pour le troisième quinquennat, nous avons inscrit un chiffre indicatif de 6.000 millions de F CFA dont 1.000 millions pour les ateliers de tissage de synthétique et d'artificiel. Les investissements pour la fabrication des couvertures et les travaux d'impression sont prévus en sus.

Création d'emplois :

Les nouvelles entreprises de type moderne, ayant une production moins diversifiée que l'affaire existante, emploient proportionnellement moins de main-d'œuvre. De 1.100 en 1960, il a été prévu que le personnel des usines textiles pourrait s'élever à 4.200 en 1970 (Perspectives Décennales). Pour 1975, on peut faire des estimations sur la base suivante : 6 filatures-tissages à 800 personnes : 4.800 et 4 tissages indépendants à 400 personnes : 1.600 soit au total 6.400.

Ce qui impliquerait la création de 2.200 emplois au cours du troisième quinquennat. En fait, l'estimation 1970 était un peu faible.

Commerce extérieur :

Les échanges concernant les tissés ayant été examinés par ailleurs, nous verrons ici ce qui concerne les filés; ceux à base de fibres artificielles et synthétiques paraissent devoir être totalement achetés à l'extérieur.

Il ne semble pas possible, en effet, en raison de l'étroitesse du marché qu'il puisse exister à cette époque, en Côte d'Ivoire, une usine fabriquant les fibres en question, même si l'on dispose de ressources en pétrole, cellulose, et autres substances de base. En ce qui concerne le coton, la filature locale produira, grâce au coton Allen, des filés plus fins qu'elle ne peut le faire actuellement, toutefois, elle devra se limiter, pour des raisons économiques, aux numéros courants (jusqu'à 60, peut-être 70).

On importera donc les petites quantités de filés plus fins nécessaires pour réaliser certains produits de tissage ou de bonneterie. Globalement, ces importations représenteront une valeur de 2.060 millions de F CFA (600 tonnes de filés de coton et 3.370 tonnes d'artificiel et synthétique).

---

(1) La capacité des filatures-tissages prévue par la S.E.D.E.S. est de 2 500 à 3 000 tonnes de coton fibre et de 1 500 tonnes de tissés. Le surplus des filés est destiné à la vente en l'état. La capacité des tissages indépendants serait de 1 000 à 1 500 tonnes de tissés par an.

Exportations :

Traditionnellement, la Côte d'Ivoire fournit en filés de coton l'artisanat des pays voisins. Actuellement, les exportations dépassent le millier de tonnes. On en a prévu 1.200 pour 1965, mais ensuite les exportations régressent à 1.000 tonnes en 1970, et 500 tonnes en 1975. La probabilité est grande, en effet, de voir les pays voisins créer, d'ici quelques années, leurs propres filatures. En 1975, les prévisions d'exportations sont donc en recul et limitées à 500 tonnes évaluées à 250 millions de F CFA.

Besoins en matière première de la filature de coton :

La fibre de coton nécessaire pour atteindre l'objectif de 15.800 tonnes de filés représentera environ 17.600 tonnes de coton en masse à fournir, en 1975, par les usines d'égrenage. Le déchet sera remplacé à peu près poids pour poids par des importations de fibranne en masse, soit 1.800 tonnes de cette matière pour une valeur rendu usine de 216 millions de F CFA. Il n'est pas interdit de penser que des nécessités d'ordre technologique puissent conduire à envisager, pour certaines fabrications, l'emploi d'un mélange de fibres de coton de diverses provenances. Dans ce cas, l'égrenage local n'aurait pas à fournir tout le tonnage indiqué plus haut, mais il devrait exporter la contrepartie des importations éventuelles de coton fibre.

L'impression locale des tissus n'a pas été étudiée isolément dans le volume sur « l'expansion industrielle ». Elle a été traitée en même temps que l'activité de filature-tissage-apprêt-teinturerie. En fait, l'impression des tissus se fera dans une unité spéciale et cette formule a quelque chance de se perpétuer au fur et à mesure du développement global du secteur textile ivoirien. C'est pourquoi cette activité fait ici l'objet d'un paragraphe particulier :

Le marché des imprimés :

Les tissus imprimés occupent déjà en 1960, une place très importante dans la consommation ivoirienne de produits textiles. Sur près de 4.000 tonnes d'importation de tissés non confectionnés, les imprimés représentent 2.160 tonnes, soit plus de la moitié des entrées officielles. En 1962, leur tonnage atteint 2.725 tonnes sur un total de tissés non confectionnés de 5.550 tonnes, soit la moitié. Ces tissus peuvent se diviser en quatre grandes catégories : Wax prints, Java prints, Fancy prints et imprimés en petite largeur.

Les Fancy prints, imprimés sur une seule face, peuvent sans difficulté faire l'objet d'une fabrication locale. Une première usine d'impression est d'ailleurs en production depuis 1964. Les impressions en Wax et Java sont d'une technique beaucoup plus élaborée. Il semble toutefois possible de lancer, d'ici 1970, ce type de fabrication en Côte d'Ivoire. L'intérêt pour le pays en est d'autant plus grand que la demande de Wax prints et de Java prints croît plus rapidement que celle de Fancy prints. Les études de la S.E.D.E.S. montrent en effet que la tendance de la clientèle à rechercher des tissus de qualité, déjà sensible dans le présent, s'accentuera sans doute encore dans l'avenir.

De ce fait, les taux de croissance suivants ont été retenus pour déterminer la consommation future : 6 % en quantité pour les « Wax prints », contre 3 % seulement pour les « Fancy », c'est-à-dire légèrement plus que l'accroissement démographique. Il en résulte que, sur un total de besoins en tissus imprimés d'environ 5.000 tonnes, en 1975, la consommation probable de ceux du genre « Fancy » s'élèvera à quelque 1.900 tonnes, contre 1.700 en 1970.

Objectif de production 1975 :

Une société ivoirienne s'équipe actuellement pour produire environ 400 tonnes d'imprimés en 1965, alors que les besoins de l'époque seront de l'ordre de 1.400 tonnes. Elle travaille actuellement des cretonnes importées, en attendant de pouvoir s'approvisionner auprès des tissages locaux.

Ceux-ci doivent entreprendre la fabrication de cretonnes pour impression au cours de la période 1965-1970 et couvriront, en 1970, la totalité des besoins du marché. A cette date, la production des imprimés en Fancy atteindra 6.600.000 mètres, soit : 890 tonnes de tissus, valant 977 millions de F CFA. Cette production devrait être portée à 8.900.000 mètres, en 1975, soit : 1.200 tonnes valant 1.320 millions de F CFA. En outre, d'ici 1970, devrait être créée une unité pour la fabrication des « Wax prints ». Sa production devrait atteindre 6.000.000 de mètres en 1970, soit : 870 tonnes valant 1.260 millions de F CFA et 10.000.000 de mètres en 1975, soit : 1.450 tonnes valant 2.100 millions de F CFA.

Investissements :

La première unité d'impression, qui est entrée en production en 1964, aura demandé des investissements de l'ordre de 300 millions de F CFA, dont 88 millions de bâtiments indus-

triels. Une deuxième unité d'impression en Fancy et une autre pour la fabrication des Wax prints devront entrer en production d'ici 1970. Elles nécessiteront sans doute des investissements du même ordre de grandeur, soit environ 600 millions.

Enfin, au cours de la période 1970-1974, il est prévu la construction d'une troisième unité d'impression en Fancy et l'accroissement de la capacité de production de l'unité de Wax prints. Le volume des investissements nécessaires devrait représenter quelque 600 millions de F CFA.

Création d'emplois :

On a prévu la création de 200 emplois nouveaux, au cours de la période 1970-1975. Le choix d'un procédé d'impression au cadre, substitué à celui « au rouleau », fournirait davantage d'emplois.

Commerce extérieur :

Les importations d'imprimés représenteront, en 1975, 2.350 tonnes, pour une valeur de 3.680 millions de F CFA. Elles comprendront 700 tonnes de Fancy prints et 1.650 tonnes de Wax et de Java prints.

Il est possible qu'une certaine quantité de Fancy prints ivoiriens soit écoulée sur les marchés des pays du nord. Ceux-ci s'intéressent à ce produit d'un prix plus accessible pour eux que celui des Wax ou des Java. Les perspectives d'exportations pouvant difficilement être détaillées par catégorie, elles ont été définies globalement au paragraphe filature-tissage.

Approvisionnement des usines d'impression :

Au cours du premier quinquennat, les cretonnes pour impression seront importées. Elles devraient être fournies par les tissages locaux dès 1966. Une seconde entreprise ivoirienne de tissage doit, en effet, être implantée à partir de 1964 et sa fabrication axée sur la cretonne à impression. Le tonnage à fournir par le tissage est, à peu de chose près, celui des imprimés figurant dans les objectifs de production, soit 1.760 tonnes en 1970 et 2.650 tonnes en 1975.

Remarque à propos des importations de « Wax prints » et « Java prints » :

Les objectifs de production de Wax prints retenus pour 1970 et 1975 laissent place à de larges importations. L'étude de la S.E.D.E.S., déjà citée, souligne l'intérêt qu'il y aurait pour la Côte d'Ivoire à envoyer ses propres cretonnes imprimées en Europe, pour couvrir ses besoins en articles de haute qualité. Il y aurait là une possibilité de développer la production des cretonnes locales, tout en économisant des devises.

COUVERTURES
(sous-branche 18-2-4)

Sur ce point l'étude de la S.E.D.E.S. déjà citée n'est pas très optimiste et les prévisions de croissance sont faibles. Elle retient, en effet, un taux voisin de l'accroissement démographique : 3 %. Il existe deux types de couverture utilisés en Côte d'Ivoire.

A. — Les articles, jusqu'à présent importés, de fabrication classique, de qualité généralement assez médiocre, sauf une faible quantité d'articles destinés au secteur moderne de la consommation.

B. — Les couvertures fabriquées localement, soit industriellement, soit par l'artisanat textile, qui sont d'un type tout différent des premières, puisqu'il s'agit, en fait, d'un tissu épais, tissé fil couleur, à partir de gros filés de coton.

Les articles de cette dernière catégorie, peuvent être considérés comme inclus, en 1975, dans l'activité de filature-tissage. Les objectifs de production à déterminer ici, ne concernent donc que les articles appartenant à la première catégorie. Or, il est apparu, à la suite de la création d'une frontière douanière avec les pays du Nord, une régression des importations qui signifie que nombre des articles qui entraient auparavant en Côte d'Ivoire ne faisaient que transiter. Une appréciation plus serrée du marché local ivoirien en 1960, incite donc à considérer que l'objectif de 630 tonnes retenu pour l'année 1970 est un grand maximum. Cette catégorie d'articles paraît devoir être surtout utilisée par les collectivités organisées. Les particuliers, et notamment les ruraux, continueront sans doute à porter leurs achats sur l'article tissé fil couleur, plus décoratif.

Objectif de production 1975 :

En définitive, il paraît prudent de fixer l'objectif de production 1975 en utilisant un taux de croissance de 3 % appliqué à l'objectif antérieurement retenu pour l'année 1970. Il faudrait donc produire en 1975 : 800 tonnes valant environ 240 millions de F CFA et trouver des

débouchés importants à l'exportation, puisque les couvertures bon marché paraissent intéresser spécialement les pays du Nord.

Investissements :

Il s'agit d'une fabrication pouvant utiliser les déchets de la filature-tissage, et éventuellement les linters produits par les usines d'égrenage du coton. Il paraît donc souhaitable que cette activité soit jumelée à celle d'une usine textile implantée dans la zone cotonnière ou à proximité. Il a été prévu 92 millions de F CFA d'investissements durant la période 1960-1969. A titre indicatif, on peut ajouter une trentaine de millions pour le troisième quinquennat.

Création d'emplois :

Les emplois supplémentaires créés au cours de la même période seraient de l'ordre de 50.

Commerce extérieur :

Les importations seraient pratiquement nulles en 1975. En fait, il entrera encore quelques articles de luxe. Nous avons vu qu'une forte proportion des importations de l'année 1960, ne faisait que transiter par la Côte d'Ivoire. Les véritables utilisateurs étaient la Haute-Volta et le Niger. Cette observation a conduit à prévoir d'assez fortes exportations de couvertures vers ces pays auxquels on a pratiquement réservé, en 1975, la moitié de la production, soit 400 tonnes d'une valeur de 120 millions de F CFA.

Matières premières :

On suppose que la trame sera constituée par les déchets de filature et de tissage et des linters, ou même du coton jaune. Par contre, il faudra utiliser du filé de coton pour le fil de chaîne, soit approximativement 80 à 100 kg par tonne de couvertures. Le tonnage de filés nécessaires pour 800 tonnes de produit serait de l'ordre de 80 tonnes.

CONFECTION ET BONNETERIE
(sous-branche 18-3)

Comme cela a été souligné dans les « Perspectives Décennales », les activités de confection et de bonneterie offrent des possibilités de développement très élevées. Nous rappellerons que les prévisions de besoins en 1970 sont de l'ordre de 3.500 tonnes dont 2.900 tonnes de vêtements neufs. En valeur, ces besoins ont été chiffrés à 6.900 millions de F CFA. Une grande partie d'entre eux doit être couverte, dès 1970, par la production ivoirienne dont les objectifs ont été ainsi fixés :

Confection 1.000 tonnes et bonneterie 1.200 tonnes soit au total 2.200 tonnes d'une valeur globale approximative de 4.600 millions de F CFA.

L'étude du marché des textiles en Côte d'Ivoire déjà citée, effectuée par la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (S.E.D.E.S.), a abouti à des prévisions de consommation 1975 en progression sur les chiffres ci-dessus. Bien qu'en léger recul sur celui du deuxième quinquennat, le taux de croissance retenu pour la période 1970-1975 est de 11 % en quantité et de 13 % en valeur (au lieu de 12 % et 14 %). Les dépenses d'habillement en 1975 pourraient donc s'élever globalement à environ 12 ou 13 milliards de F CFA.

Il est évidemment difficile d'établir des perspectives détaillées pour le marché du vêtement en 1975. Toutefois, on peut prévoir que la part de la clientèle féminine, qui est actuellement (1963) de l'ordre de 10 %, augmentera assez fortement. L'accroissement démographique féminin est en effet plus rapide que celui des hommes et les femmes ont de plus en plus tendance à adopter le costume européen. On peut estimer qu'elles effectueront, en 1975, 25 % des dépenses de vêtement.

De même le pourcentage des dépenses de vêtements pour les bébés, actuellement de 4 %, devrait croître pour atteindre semble-t-il environ 12 % en 1975. La structure des dépenses de vêtements pourrait donc évoluer de la manière suivante par rapport à la situation actuelle (on a estimé les besoins globaux à 12 milliards, chiffre un peu inférieur aux prévisions de l'étude S.E.D.E.S.).

Valeur en millions de F CFA au stade rendu entrepôt	1963	1970	1975
Hommes et adolescents	2.400	5.400	7.550
Femmes et fillettes	280	1.050	3.050
Bébés	120	480	1.400
	2.800	6.930	12.000

Il paraît également utile de faire la distinction entre bonneterie et confection. La part de la bonneterie représente actuellement (1963) en valeur 25 % de la consommation totale des vêtements. Les femmes et les enfants portent en général davantage d'articles de bonneterie que de confection. L'accroissement relatif de leurs dépenses d'habillement devrait donc se traduire par une consommation proportionnellement plus forte d'articles de bonneterie. La répartition en tonnage entre confection et bonneterie pourrait donc évoluer de la manière suivante (en tonnes métriques) :

Nature des fabrications	1965	1970	1975
Bonneterie	500	1.180	2.670
Confection	480	860	1.780
	980	2.040	4.450

Ainsi définis par grandes catégories, les besoins ci-dessus seront satisfaits en grande partie par la production locale. Les importations seront limitées aux vêtements spéciaux ou de luxe et à la friperie qui n'occupera plus, en 1975, qu'une place très restreinte.

Objectif de production 1975 :

Les considérations précédentes ont abouti à fixer l'objectif de production ci-après : 4.450 tonnes de vêtements d'une valeur ex-usine d'environ 10.815 millions de F CFA. Les parts respectives de la confection et de la bonneterie sont évidemment délicates à déterminer. On a admis plus haut qu'ils représenteraient en tonnage 2.670 tonnes contre 1.780 tonnes pour les articles de confection. L'artisanat de confection féminin produira de son côté pour 300 millions de F CFA d'articles de luxe (100 tonnes).

Investissements :

On prévoit pour l'activité confection-bonneterie industrielle la création échelonnée d'entreprises de taille moyenne assurant la progression ci-après :

Année de fin de période	Nombre d'entreprises en production	Niveau de production en milliards de F CFA
1963	4 dont 2 de bonneterie	1,0
1965	6 dont 3 de bonneterie	2,1
1970	10 dont 4 de bonneterie	4,4
1975	16 dont 6 de bonneterie	10,8

La réalisation de 6 unités au cours de la période 1970-1974, et les extensions de capacité des entreprises existantes, exigeront environ 1.200 millions de F CFA d'investissements.

Création d'emplois :

D'après les taux actuels d'emploi dans les entreprises de confection et de bonneterie ivoiriennes, et tout en tenant compte d'une amélioration de la productivité, la progression très importante prévue pour le chiffre d'affaires au cours de la période 1970-1975 correspond, au moins, à 3.000 emplois nouveaux.

Commerce extérieur :

Les importations de vêtements et sous-vêtements ne doivent pas dépasser en 1975, y compris la friperie limitée à quelques centaines de tonnes, une valeur de l'ordre de 1.200 millions de F CFA (prix rendu entrepôt). On a jugé prudent de ne pas inscrire d'exportations, les pays voisins devant posséder à cette époque leurs propres ateliers de confection.

Besoins en filés et tissus de la confection-bonneterie :

Nous avons vu que l'objectif de production industrielle global de 4.450 tonnes de vêtements se répartirait approximativement en 2.670 tonnes de bonneterie et 1.780 tonnes de confection. On peut estimer par ailleurs que la part du coton dans le total sera d'au moins 30 % pour les tissus confectionnés et 50 % pour la bonneterie. En tenant compte de 5 % de pertes et 10 % de chutes à la confection (sur tissés ou étoffes de bonneterie), on peut calculer sur ces bases les besoins en filés et tissus des entreprises en 1975.

A. — Besoins en filés de coton pour la bonneterie : 1.470 tonnes; besoins en autres filés (artificiels et synthétiques) : 1.470 tonnes.

B. — Besoins en tissés de coton de la confection : 595 tonnes; besoins en autres tissés (artificiels et synthétiques) 1.485 tonnes.

Ces données sont indispensables pour fixer le futur niveau d'activité de la filature-tissage et celui des importations de filés et tissés qui ne pourront être produits en Côte d'Ivoire. Ces dernières comprendront certainement, en plus, les tissus consommés par l'artisanat féminin de luxe, probablement une centaine de tonnes.

NATTERIE, FICELLERIE, CORDERIE
(sous-branche 18-4-1)

a - natterie tapis

On a prévu qu'au cours de la période 1960-1970, les productions artisanales de nattes et tapis en fibres végétales seraient encouragées et aidées de façon à substituer progressivement les fabrications locales aux fortes importations actuelles en provenance surtout du Japon.

C'est ainsi qu'un objectif de 200 tonnes a été retenu pour 1970 au sein d'une production globale de 2.000 tonnes de produits pour l'ensemble des activités de Corderie - Ficellerie - Natterie. Cet objectif peut être doublé en 1975 à condition que l'effort d'organisation et d'appui à l'artisanat soit efficace.

b - ficellerie corderie

La croissance des besoins en produits de cette nature dépendra évidemment des progrès accomplis au cours du troisième quinquennat par les branches utilisatrices. En premier lieu, le développement des activités maritimes, et particulièrement de la pêche, influera directement sur la production des cordages qui intéresse également plusieurs pays de la Côte d'Afrique. L'agriculture et le commerce sont les principaux consommateurs de ficelle, suivis par l'industrie. Les taux de croissance prévus pour ces branches se situent entre 4,3 % (agriculture) 4,9 % (pêche), 6 % (commerce). L'industrie croît plus fortement (11,9 %) mais n'intervient que peu. Nous prendrons donc un taux moyen de 5 % d'accroissement pour l'activité examinée.

Objectif de production 1975 :

En natterie, 400 tonnes valant environ 120 millions de F CFA et en ficellerie, 2.300 tonnes valant environ 330 millions de F CFA soit au total 450 millions de F CFA.

Investissements :

L'accroissement de capacité de la ficellerie-corderie exigera sans doute une trentaine de millions de F CFA.

Création d'emplois :

Indépendamment de l'artisanat de natterie, dont il est difficile d'évaluer les effectifs, on peut compter sur 30 emplois supplémentaires dans la corderie qui s'ajouteront aux 163 emplois prévus en 1970.

Commerce extérieur :

Nous avons maintenu le chiffre des importations à 50 millions en 1975. Les exportations basées sur les cordages de marine ont été provisoirement chiffrées à 140 millions CFA.

SACHERIE
(sous-branche 18-4-2)

Le plafonnement des exportations de café et cacao, la transformation sur place, partielle ou totale, de plusieurs produits tels que palmistes, coprah, arachide, ralentissent la croissance des besoins en sacherie, malgré de nouvelles utilisations pour le transport de produits transformés : fécules, amidon brut, tourteaux d'oléagineux, issues de la minoterie, etc... L'emballage, sous toile de jute, du coton fibre, du caoutchouc, de la cellulose, ainsi que les sacs nécessaires au charroi intérieur entre exploitations agricoles et usines de transformation, d'une part, pour les livraisons, d'autre part, fournissent cependant une compensation.

En définitive, on prévoît un léger accroissement des besoins. Ceux-ci estimés à environ 7.000 tonnes en 1970, ne dépasseraient pas 8.000 tonnes en 1975. En revanche, les fournitures de sacs aux pays voisins peuvent doubler par rapport aux prévisions 1970, soit 2.000 tonnes. Il serait sans doute possible même de pousser plus loin si ces pays ne s'organisaient pas pour produire eux-mêmes leur sacherie.

Objectif de production 1975 :

Finalement, on a retenu un objectif de production de : 10.000 tonnes de sacherie et toile d'emballage d'une valeur d'environ 1.225 millions de F CFA.

Investissements :

Il devrait exister en 1970 deux entreprises fabriquant environ 8.000 tonnes de sacs et de toile d'emballage à partir de succédanés de jute, cultivés localement. Il ne paraît pas nécessaire, pour atteindre l'objectif de 10.000 tonnes en 1975, de créer une entreprise nouvelle. Il suffira de renforcer les moyens des affaires existantes d'autant plus que, d'après la mission d'étude de l'I.R.C.T. qui s'occupe du problème agricole, la dimension optimum d'une usine de sacherie se situerait aux environs de 7.000 tonnes avec toutefois possibilité d'atteindre un niveau de rentabilité satisfaisant par demi-unité de 3.500 tonnes.

Deux usines, traitant 5.000 tonnes chacune, et disposant d'une marge de capacité suffisante pour aborder la période ultérieure, paraissent offrir la meilleure solution en 1975. Les investissements complémentaires à opérer pendant le troisième quinquennat pourraient atteindre 200 millions de F CFA (chiffre indicatif).

Création d'emplois :

Le supplément de production envisagé par rapport à 1970 devrait permettre la création de 100 emplois nouveaux.

Commerce extérieur :

Aucune importation de sacherie neuve n'est prévue en 1975. Il subsistera seulement celle des sacs importés pleins évaluée à 1.000 tonnes. On exportera par contre, à cette date, 2.000 tonnes de sacherie (et peut-être davantage) valant 245 millions de F CFA.

Matière première de sacherie :

Comme mentionné plus haut, des études ont été entreprises en vue du développement de cultures locales de végétaux à fibre douce pouvant convenir à la sacherie. Il faut cependant en attendre les résultats pour savoir sur quelles fibres l'effort se portera en définitive et avoir une idée précise des quantités que l'on pourrait obtenir. De prime abord, il semble que l'hibiscus cannabinus a de bonnes chances de réussite dans la région Nord du Pays. Il viendrait bien à la même latitude au Ghana où l'on pousse sa culture pour approvisionner une sacherie. On pourrait donc commencer une fabrication sur de la fibre importée et lui substituer progressivement la production ivoirienne.

RECAPITULATION BRANCHE 18

Tonnes et millions de francs CFA (sauf indication particulière)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970-1974	Création d'emplois	Import 1975	Export 1975	Observations
18 1	Egrenage du coton	21.000 (fibre) 25.000 (graines)	2.520 75 2.595	70	80	néant	410	Consommation locale 17.600 T. Exportations 3.400 T.
18 2 1	Filature	5.800	2.900			2.060	250	Il ne s'agit que des ventes en l'état : Tissage industriel indépendant : 2.100 T.
18 2 2	Tissage industriel de coton	12.000	10.455	5.000	1.800			Tissage artisanal intérieur et extérieur 2.230 T.
	Tissage artisanal ivoirien	1.700	930			570	1.620	Bonneterie 1.470 T. 5.800 T.
	Tissage et teinture de filés artificiels et synthétiques	1.800	2.520	1.000	400			Exportation de 1.800 tonnes de tissus les meilleurs marchés
18 2 3	Impression de tissus	2.650	3.420	600	200	3.680		
18 2 4	Couvertures	800	240	30	50	néant	120	Cette rubrique ne comprend pas les tissés de gros filés couleur de l'artisanat et de Gonfreville.
18 3	Vêtements neufs de confection et de bonneterie	4.550	11.115	1.200	3.000	1.200	néant	La valeur de la production contient 300 millions de produits de l'artisanat de luxe
18 4 1	Ficellerie, corderie, natterie	2.700	450	30	30	50	140	
18 4 2	Sacherie neuve et toile d'emballage	10.000	1.225	200	100	néant	245	
			35.850	8.130	5.660	7.560	2.785	

PARAGRAPHE 15

Cuir et articles chaussants (branche 19)

TANNAGE DU CUIR
(sous-branche 19-1)

Une faible partie des peaux issues de l'abattage des animaux de boucherie est actuellement récupérée et exportée. Il semble qu'une action des services de l'élevage pourrait aboutir à une collecte plus importante (peaux de bovins notamment) pouvant alimenter une tannerie industrielle. Celle-ci trouverait un débouché auprès de l'industrie locale de la chaussure.

Objectif de production :

Le problème du cuir fait l'objet d'une étude d'un expert de la C.E.E., dont les conclusions aideront à préciser les possibilités locales en la matière. En attendant, et à titre purement indicatif, on a retenu un objectif de tannerie de 300 millions de F CFA.

Investissements :

Ils paraissent être de l'ordre d'une cinquantaine de millions.

Création d'emplois :

Une telle activité occuperait environ 70 personnes.

Commerce extérieur :

Elle éviterait par ailleurs l'importation de la totalité de la matière première nécessaire à l'industrie locale de la chaussure. Les entrées seraient limitées dans ce cas à 260 millions de F CFA correspondant à des qualités de cuir ne pouvant être produites sur place. Il y aurait peut-être, en revanche, possibilité de fournir l'artisanat des pays voisins pour une cinquantaine de millions.

SACS, CARTABLES, ARTICLES DE VOYAGE EN CUIR
(sous-branche 19-2)

Il s'agit, comme au cours de la décennie 1960-1970, d'une activité purement artisanale. Durement concurrencée par les articles en matière plastique moins vulnérables aux effets du climat, elle ne paraît pouvoir se développer que dans le secteur des fabrications à cachet exotique intéressant surtout les touristes de passage. C'est pourquoi, la production est évaluée à seulement une trentaine de millions de F CFA en 1975.

ARTICLES CHAUSSANTS
(sous-branche 19-3)

Les fabriques de chaussures traitent généralement plusieurs matières premières : cuir, caoutchouc, textile, plastique. Les investissements, les emplois, et les échanges extérieurs, seront donc examinés pour l'ensemble de la production de chaussures à la fin du paragraphe 15. En revanche, le marché sera passé en revue catégorie par catégorie.

Au cours du troisième quinquennat, l'évolution de la consommation paraît devoir suivre la ligne suivante :

— Progrès de la chaussure cuir, ou dessus cuir, et exigence accrue du consommateur en ce qui concerne la qualité et la présentation.
— Faible croissance ou même stagnation des articles semelles caoutchouc dessus toile.
— Progression encore appréciable de la chaussure très bon marché, généralement en matière plastique.

a - chaussures en cuir ou dessus cuir

Les progrès de la consommation des ménages devraient atteindre 6,6 % par an, au cours de la période 1970-1975. Avec un coefficient d'élasticité de l'ordre de 1,2 (voisin de celui de la Tunisie et du Maroc), la dépense consacrée à la chaussure croîtrait donc d'un peu plus de 7 % par an. Mais les consommateurs exigeant des articles de qualité et présentation meilleures, le prix moyen des chaussures continuera à s'élever.

Le taux de croissance en quantité sera donc plus faible, de l'ordre de 6 %, en recul sur celui retenu durant la période 1960-1970. La fabrication locale devra d'ailleurs s'adapter pour produire une plus grande proportion d'articles plus élaborés.

Objectif de production 1975 :

Sur les bases ci-dessus définies, les besoins en 1975 pourraient atteindre 2.300.000 paires sur lesquelles 300.000 paires d'articles de luxe seraient importées. La production ivoirienne porterait donc sur 2.000.000 de paires de chaussures d'une valeur d'environ 1.000 millions de F CFA.

Cette fabrication se partagera, dans des proportions qu'il serait hasardeux d'avancer, entre la chaussure bon marché type nu-pieds, babouches, sandalettes à lanières, et la chaussure plus habillée tout cuir et, surtout, à dessus cuir et semelle gomme ou caoutchouc. Il est cependant probable que la première fraction, qui représentait les 3/4 du marché en 1960, ne dépassera pas 50 % de la consommation en 1975. La fabrication ivoirienne sera complétée par l'importation de 300.000 paires, valant environ 270 millions de F CFA (valeur unitaire moyenne plus élevée).

Matière première :

Pour réaliser l'objectif fixé ci-dessus les ateliers de chaussures seront approvisionnés, en partie tout au moins, par le tannage local.

b - chaussures semelles caoutchouc dessus toile

On enregistre un certain ralentissement de la consommation pour ce type de chaussures dont les besoins peuvent être entièrement couverts par la fabrication locale.

Objectif de production 1975 :

De 850.000 paires en 1970, ces besoins s'élèveraient donc seulement à 1.000.000 de paires en 1975. L'objectif de production des chaussures de ce type serait le suivant : 1.000.000 paires valant 200 millions de F CFA. Cette fabrication, assez diversifiée, se partagerait entre : chaussures de tennis ou de basket, ballerines, pataugas ou bottes de jungle, etc.

Matières premières :

Les principales matières employées sont le textile et le caoutchouc, complétées quelquefois par un peu de plastique (bordures) et de cuir (bouts). Elles pourront, en grande partie. être fournies par les industries locales de la branche 18 (toile forte) et 21 (semelage caoutchouc).

c - chaussures en matière plastique

Après un brillant départ, cette fabrication paraît stagner. La raison peut en être trouvée dans la concurrence des articles importés et les difficultés qu'éprouvent les industriels locaux à faire entrer leur production dans les circuits commerciaux du pays. Il n'en demeure pas moins que si les mesures adéquates sont prises, cette production semble appelée à se développer, car elle met à la disposition de la grande masse des consommateurs, disposant d'un revenu monétaire limité, des articles très bon marché.

Sans doute, les objectifs de production 1970, sont-ils déjà forts : 6.000.000 paires, par rapport à la consommation de l'année de base : 2.000.000, soit un taux de croissance de 13 % durant la période décennale. Aussi le taux sera-t-il réduit durant le troisième quinquennat à environ 8,5 %. On conservera la proportion de 10 % de la production réservée aux exportations vers les pays voisins.

Objectif de production 1975 :

Sur ces bases, l'objectif de production 1975 serait de 10.000.000 de paires valant environ 1.650 millions de F CFA dont 9.000.000 de paires destinées au marché ivoirien et 1.000.000 de paires pouvant être exportées. En 1975, la population de la Côte d'Ivoire dépassera 5.000.000 d'habitants et l'on peut admettre que tous les Ivoiriens auront alors accédé au port de la chaussure, si modeste que soit celle-ci.

Investissements :

Pour atteindre les objectifs de production 1975 que nous regroupons ci-dessous :

Nature des articles	Nombre de paires	Valeur en millions de F CFA
Chaussures cuir	2.000.000	1.000
Chaussures toile et caoutchouc.	1.000.000	200
Chaussures plastique	10.000.000	1.650
Total valeur :		2.850

Les investissements à faire durant le troisième quinquennat ont été chiffrés provisoirement à 300 millions de F CFA. Ils se partageront vraisemblablement par moitié entre les ateliers fabriquant les articles cuir et ceux traitant la matière plastique. Pour cette dernière activité, ils concernent l'implantation d'une usine dans l'intérieur du pays, probablement à Bouaké. Rien n'est prévu pour la fabrication toile et caoutchouc dont les installations antérieures doivent suffire.

Création d'emplois :

On a prévu au total 360 emplois nouveaux se répartissant approximativement comme suit : ateliers cuir : 150, ateliers caoutchouc : 10, ateliers plastique : 200.

Commerce extérieur :

Les importations comprendront surtout, en 1975, des articles fins en cuir et de faibles quantités de chaussures des autres matières. Au total 285 millions de F CFA. En contrepartie, la Côte d'Ivoire exportera vers les pays voisins pour 165 millions de F CFA de chaussures en matière plastique et peut-être même quelques articles en cuir.

RECAPITULATION BRANCHE 19

Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970-1974	Création d'emplois	Import 1975	Export 1975	Observations
19 - 1	Tannage du cuir		300	50	70	–	50	
19 - 2	Sacs, cartables, articles de voyage		30	–	–	–	–	Production artisanale
19 - 3	Articles chaussants : Nombre de paires							
	· cuir Industrie	2.000.000	1.000	150	150	270	–	
	Artisanat	–	10	–	–	–	–	
	· Caoutchouc et toile	1.000.000	200	–	10	15	–	
	· Matière plastique	10.000.000	1.650	150	200	–	165	
			3.190	350	430	285	215	

PARAGRAPHE 16 Corps gras (autres que le beurre) (branche 20)

GRAISSES ET HUILES BRUTES (sous-branche 20-1)

HUILE DE PALME (sous-branche 20-1-1)

Cette sous-branche traite particulièrement de *l'huile de palme industrielle*. Celle de provenance artisanale a été, en effet, conventionnellement maintenue depuis 1960 à son niveau de production de l'époque : 16.800 tonnes.

Le tonnage de palmistes de même provenance, soit 18.900 tonnes, a été supposé depuis lors constant et entièrement exporté. La production d'huile de palme industrielle est liée, en Côte d'Ivoire, beaucoup plus aux possibilités de développement du palmier à huile qu'aux besoins propres du pays, puisqu'on pousse surtout cette culture dans une optique d'exportation.

Il n'empêche que, par suite des progrès de la consommation locale des corps gras, les besoins de la Côte d'Ivoire en huiles brutes, en général, en huile de palme, en particulier, auront augmenté, en 1975, dans des proportions considérables. La consommation intermédiaire prévisible atteindra, en effet, 44.000 tonnes pour les besoins de la raffinerie, de la margarinerie, de la savonnerie, et l'exportation probable d'huile neutralisée - blanchie.

Toutefois, le très ambitieux plan de développement du palmier à huile, s'il peut être réalisé selon le calendrier prévu, fournirait à la même époque 178.000 tonnes d'huile brute dont la très grande partie serait donc exportée. Ce calendrier, figurant dans le chapitre des « Perspectives de Dévelopement de la Côte d'Ivoire », consacré à l'agriculture, ne sera par repris ici. Nous nous contenterons d'indiquer que l'augmentation de la production d'huile est rapide, puisqu'elle doit passer de 11.000 tonnes en 1965, à 47.000 tonnes en 1970, pour atteindre 178.000 tonnes en 1975.

Objectif de production 1975 :

Les huileries existantes et à créer devront donc être en mesure de traiter 860.000 tonnes de régimes de noix de palme. La production attendue serait alors, en huile brute de palme, 178.000 tonnes valant 8.900 millions CFA et en amandes de palmiste, 45.000 tonnes valant 900 millions CFA, soit une valeur globale de 9.800 millions de F CFA.

Investissements :

Au cours de la période 1960-1969, on devrait avoir construit cinq usines nouvelles s'ajoutant aux quatre anciennes existant en 1960 (Acobo-Dabou + 3 huileries I.R.H.O.). L'objectif de production ci-dessus exigera, s'il est atteint, un grand nombre d'unités nouvelles, nombre qui pourrait être moins fort si l'on envisageait des capacités unitaires plus élevées. Mais celles-ci risquent d'entraîner des frais excessifs de collecte.

En attendant que la localisation et l'étendue des nouvelles plantations soient connues, nous supposerons que seront multipliées les unités de capacité 12 tonnes/jour ce qui représenterait grosso modo un montant d'investissements de l'ordre de 5.600 millions de F CFA.

Création d'emplois :

A titre indicatif nous retiendrons un total de 2.000 emplois nouveaux.

Commerce extérieur :

Le chiffre des exportations est considérable puisqu'il atteindrait en 1965 : 6.700 millions de F CFA pour l'huile seule. Les palmistes seraient, en effet, triturés sur place, sauf le tonnage provenant de la palmeraie naturelle qui continuerait à être exporté en l'état et représenterait une valeur de 522 millions de F CFA.

Bien que le placement d'une aussi grosse quantité d'huile ait paru relativement facile au cours des années passées, l'évolution actuelle du marché mondial des corps gras doit être suivie de très près en raison des changements de structure qui s'amorcent aussi bien du côté de la consommation que de la production.

HUILE DE PALMISTE
(sous-branche 20-1-2)

Il a paru normal d'envisager la trituration locale d'une partie des palmistes produits en Côte d'Ivoire. Dès 1970, il devrait exister, en plus de la petite installation qui fonctionne actuellement, une huilerie-mixte traitant alternativement les amandes de palmiste et le coprah.

Objectif de production 1975 :

A partir des 45.000 tonnes de palmistes disponibles, on pourrait produire 21.600 tonnes d'huile valant 1.296 millions de F CFA et 22.950 tonnes de tourteaux valant 230 millions de F CFA, soit au total 1.526 millions de F CFA.

Investissements :

L'huilerie-mixte existant en 1970 servirait par la suite uniquement à triturer le coprah et il serait créé une autre unité de forte capacité (50.000 tonnes) pour traiter le palmiste. Certains éléments d'équipement convenant spécialement au palmiste pourraient être transférés de l'ancienne vers la nouvelle usine et remplacés par des broyeurs plus faibles. Les investissements à prévoir seraient d'environ 500 millions de F CFA.

Création d'emplois :

La nouvelle unité emploierait au moins 150 personnes.

Commerce extérieur :

Il a été arbitrairement prévu l'exportation de la totalité de la production d'huile et de tourteaux de palmistes, soit 1.526 millions de F CFA. En fait, un certain tonnage d'huile brute, autre que l'huile de palme, sera utilisé en savonnerie et cette huile brute pourrait être, en partie, de l'huile de palmiste.

C'est d'ailleurs le cas actuellement : l'huilerie-savonnerie d'Abidjan triture un certain tonnage de palmistes et de coprah pour approvisionner la savonnerie. Mais il n'est pas possible, dans l'immédiat, de fixer les proportions et la nature exacte des huiles qui seront finalement utilisées en savonnerie. Aussi, pour simplifier, on a supposé que la totalité des besoins intermédiaires seraient couverts par la production d'huile de palme brute.

HUILE DE COPRAH
(sous-branche 20-1-3)

Il paraît souhaitable, de même qu'on l'a prévu pour les palmistes, de ne pas exporter la totalité des produits de la cocoteraie sous forme d'amande, mais de fabriquer sur place de l'huile de coco. Cette optique a déjà conduit à prévoir, dans les « Perspectives Décennales », la création d'une huilerie mixte traitant en 1970 du coprah et du palmiste. En 1975, la production de la cocoteraie ivoirienne doit être suffisante pour approvisionner à elle seule, en coprah, l'huilerie, antérieurement mixte, de 20.000 tonnes/an de capacité.

Objectif de production 1975 :

On pourrait donc produire en 1975 13.000 tonnes d'huile d'une valeur de 806 millions CFA et 7.000 tonnes de tourteaux représentant 70 millions CFA, soit au total 876 millions de F CFA.

Investissements :

L'huilerie mixte tournant en 1970 avec, tantôt du coprah, tantôt du palmiste, sera reconvertie ensuite pour triturer uniquement le coprah. On pourra récupérer les broyeurs à 5 cylindres et les utiliser pour équiper l'huilerie nouvelle de palmiste prévue à la sous-branche précédente.

Ils seront remplacés par des broyeurs convenant spécialement au coprah. Bien que ces frais doivent, en principe, être supportés par l'huilerie à créer, on peut toutefois prévoir quelques investissements pour faire face aux éventuels compléments à apporter à l'ancienne installation, soit environ 20 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Par contre, aucun emploi nouveau ne paraît devoir être prévu au cours du troisième quinquennat.

Commerce extérieur :

On a imputé aux exportations l'ensemble de la production d'huile et de tourteaux, soit : 876 millions de F CFA. En fait, une partie de ces produits sera très probablement utilisée sur place. Mais, nous avons expliqué précédemment les raisons de cette présentation.

HUILE D'ARACHIDE
(sous-branche 20-1-4)

A la fin de la période 1960-1970, une partie de la production ivoirienne d'arachides doit alimenter une huilerie. On a prévu que 4.000 tonnes de graines seraient triturées, à cette époque, dans une unité mixte traitant également les graines de coton.

Le plan agricole envisage de livrer, en 1975, au moins 10.000 tonnes de graines d'arachide à l'industrie ivoirienne des corps gras. D'autre part, les besoins du pays en huile raffinée, qui sont estimés plus loin, comportent un certain tonnage de cette provenance réservé à la consommation alimentaire (3.000 à 3.500 tonnes).

Objectif de production 1975 :

On a donc retenu l'objectif de production suivant en 1975 : 4.500 tonnes d'huile brute d'arachide d'une valeur de 360 millions de F CFA et 5.000 tonnes de tourteaux estimés à 60 millions de F. CFA, soit une valeur totale de la production de 420 millions de F. CFA.

Investissements et emplois :

Ils sont chiffrés globalement au paragraphe suivant, car il s'agira très probablement d'une activité mixte basée sur l'arachide et la graine de coton.

Commerce extérieur :

3.500 tonnes d'huile brute d'arachide passeraient en raffinerie et seulement 1.000 tonnes seraient exportées pour une valeur de 80 millions de F CFA. La moitié des tourteaux paraît pouvoir être consommée sur place. Il en serait donc exporté pour 30 millions de F CFA.

HUILE DE COTON
(sous-branche 20-1-5)

Une fois largement assuré l'approvisionnement en semences, la production prévue en 1975 par le plan cotonnier doit permettre la trituration de 25.000 tonnes de graines.

Objectif de production 1975 :

4.000 tonnes d'huile de coton d'une valeur de 200 millions de F CFA et 10.000 tonnes de tourteaux représentant 100 millions de F CFA, soit une valeur totale de la production de l'ordre de 300 millions de F CFA.

Investissements :

Une première unité d'huilerie coton-arachide devrait exister en 1970. Les objectifs de production en huile brute d'arachide et de coton envisagés ci-dessus exigeront la création d'une seconde unité implantée à proximité d'une usine d'égrenage de coton. Le montant des investissements à prévoir est de 100 millions de F CFA.

Création d'emplois :

La nouvelle huilerie devrait employer une soixantaine de personnes.

Commerce extérieur :

L'huile de coton pourrait être utilisée en savonnerie, notamment si, comme il est souhaitable, une activité de cet ordre prend naissance dans le centre-nord du pays. Néanmoins, comme nous l'avons expliqué au paragraphe concernant l'huile de palmiste, il a été provisoirement décidé de bloquer sur l'huile de palme les besoins de la consommation intermédiaire.

On voit donc apparaître des exportations d'huile de coton pour 200 millions de F CFA. En revanche, on a gardé les tourteaux pour la consommation locale (préparation d'aliments du bétail).

HUILE NEUTRALISÉE SEMI-RAFFINÉE
(sous-branche 20-2-1)

L'huile neutralisée-blanchie est un produit intermédiaire alimentant le raffinage dont les excédents peuvent être éventuellement exportés ainsi que cela s'est passé ces dernières années. La production a été estimée, en 1975, à 22.000 tonnes valant 1.850 millions de F CFA avec une prévision d'exportation de 300 millions de F CFA.

Le traitement des huiles brutes fournissant cette production étant opéré dans un ensemble industriel complexe, il est à peu près impossible d'isoler les investissements et les emplois se rapportant à cette activité. A titre indicatif, les premiers pourraient représenter 80 millions et procurer 40 emplois supplémentaires.

RAFFINAGE DES HUILES ET MARGARINERIE
(sous-branche 20-2-2)

Sauf en ce qui concerne un petit tonnage importé d'huiles fines, la consommation de la Côte d'Ivoire en huiles de table et margarine doit être assurée, dès 1970, par la production du pays qui s'élèverait alors à 15.000 tonnes. Au cours du second quinquennat, on a en effet, estimé que le taux de croissance des besoins serait d'environ 10 %. Antérieurement, ce taux a été très supérieur puisque, pour la période de 1958-1962, on a constaté une progression de la consommation en huile locale raffinée de 3.400 à 7.600 tonnes, soit un taux moyen de 22 %.

La substitution en milieu urbain de l'huile raffinée à l'utilisation habituelle de l'huile de palme brute est, semble-t-il, à l'origine de cette croissance spectaculaire. Il est possible que les enquêtes régionales en cours révèlent que cette mutation s'opère également dans les petites localités de l'intérieur ainsi que dans les milieux ruraux. On a, cependant, jugé prudent d'estimer à 10 % seulement la croissance possible à partir de 1965.

Peut-on conserver ce même rythme au cours du troisième quinquennat ? L'effet de substitution, qui a joué fortement au départ, paraît devoir perdre peu à peu de son ampleur. Le progrès de la consommation d'huile raffinée et margarine dépendra sans doute dans l'avenir, comme pour la plupart des produits alimentaires, de l'élévation des revenus des ménages et de l'accroissement démographique.

L'élasticité de la dépense consacrée aux corps gras alimentaires est. dans plusieurs pays en voie de développement, de l'ordre de 1,0. Ce coefficient inciterait donc à s'en tenir à la progression de la consommation brute des ménages au cours de la troisième période, soit 6,6 %. Nous adopterons cependant un taux de : 8 %, pour tenir compte de la persistance probable de l'effet de substitution en milieu rural.

Objectif de production 1975 :

La production d'huile raffinée et margarine, en 1975, devrait atteindre, dans ces conditions : 22.000 tonnes valant 2.300 millions de F CFA. Sur ce total, la margarine ne représenterait, sauf changement profond dans les habitudes actuelles de consommation, qu'une assez faible part. Sa production ne dépasserait pas 1.000 tonnes, dont une partie serait destinée à la consommation intermédiaire, à la biscuiterie notamment.

Investissements :

Les extensions de capacité prévues, de 1960 à 1969, pour l'entreprise existante, devraient lui permettre de doubler sa production, c'est-à-dire d'atteindre un niveau de production de l'ordre de 10.000 ou 12.000 tonnes/an. La création d'une seconde raffinerie, vers 1968/1969, permettrait de couvrir, en 1970, l'objectif retenu de 15.000 tonnes

Au cours du troisième quinquennat, l'extension de cette seconde entreprise paraît suffisante pour atteindre l'objectif 1975, soit 22.000 tonnes de produits. Les investissements nécessaires ont été estimés à 90 millions de F CFA.

Création d'emplois :

La main-d'œuvre supplémentaire serait d'une soixantaine de personnes.

Commerce extérieur :

En 1975, la totalité des huiles raffinées et margarine consommées en Côte d'Ivoire proviendra, sauf une très faible quantité d'huile d'olive importée, des industries locales. Il n'est pas prévu d'exportations vers les pays voisins, qui peuvent s'équiper pour consommer leurs huiles d'arachide et de coton.

SAVONNERIE ET PRODUITS DIVERS
(sous-branche 20-3-1)

Il s'agit d'une industrie locale en plein essor, qui couvre une fraction croissante des besoins du pays et exporte vers les Etats voisins. L'objectif assigné en 1970 peut paraître élevé. Il faut

toutefois préciser qu'il contient, outre le savon ordinaire et le savon de toilette, une certaine proportion de lessives et produits détergents qu'envisage de fabriquer une nouvelle entreprise ivoirienne.

Cet objectif global est, nous le rappelons, de 26.400 tonnes d'une valeur d'environ 1.976 millions de F CFA dont 3.000 tonnes valant 210 millions d'exportations. Comme pour l'huile de table nous prendrons, au cours du troisième quinquennat, un taux de croissance de la consommation moins élevé que précédemment.

En effet, la substitution du savon de fabrication locale aux produits importés aura presque cessé de faire sentir ses effets et il y a lieu de se rapprocher du taux normal d'expansion constaté dans certains pays en voie de développement. La structure de la consommation aura elle-même évolué vers des produits plus chers, ou nouveaux comme les détergents. Les besoins à venir seront donc estimés sur la base d'un progrès annuel de 8 % en valeur, c'est-à-dire à partir d'un coefficient d'élasticité de la dépense de 1,3.

Objectif de production 1975 :

Globalement, savons divers et préparations variées de cette industrie représenteront, en 1975, environ 33.800 tonnes de produits d'une valeur approximative de 3.050 millions de F CFA. A titre tout à fait indicatif, on peut tenter une répartition de ces produits par catégorie, soit :

	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Savon de Marseille	26.500	1.854
Savon de toilette	3.000	480
Savon en paillettes et lessives	1.000	78
Détersifs	2.700	608
Glycérine	600	30
Totaux	33.800	3.050
dont 3.000 tonnes de savon destinées aux pays voisins		

La structure de la production se trouverait donc complètement modifiée par rapport à l'année 1960. Elle portait à cette époque sur du savon de ménage relativement bon marché.

En 1970, il s'est déjà produit une certaine évolution : on fabrique davantage de produits chers, savon de toilette notamment, et on voit apparaître les détersifs. Au cours du troisième quinquennat, la part relative du savon ordinaire diminue sensiblement. En 1975, le prix moyen des produits de la sous-branche est nettement plus élevé.

Investissements :

On peut prévoir la création d'une nouvelle savonnerie, car celle existante devrait atteindre la limite de sa capacité vers 1970. Il serait souhaitable que cette implantation se fasse dans le centre ou le nord du pays et qu'on utilise, en partie tout au moins, les huiles de coton.

Par ailleurs, il serait créé un atelier de fabrication des détersifs à partir de produits d'origine pétrochimique, sans doute importés, mélangés avec des produits de la savonnerie locale. L'ensemble des investissements à prévoir peut être provisoirement estimé à 230 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Les emplois nouveaux procurés par ces activités seraient au nombre de 270 environ.

Commerce extérieur :

Les importations de divers produits non fabriqués localement (de luxe notamment) ont été maintenues au niveau qu'elles devraient déjà atteindre en 1970, soit une centaine de millions. Côté exportations, il paraît raisonnable de rester également au niveau de 1970, soit : 210 millions de F CFA. Les Etats voisins étendront très probablement, en effet, leurs activités de cette nature jumelées aux huileries. La Côte d'Ivoire exportera, en outre, pour 40 millions de F CFA de glycérine.

RECAPITULATION BRANCHE 20

Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970-1974	Création d'emplois	Import 1975	Export 1975	Observations
20 · 1 · 0	Huiles brutes							
20 · 1 · 1	Huile de palme artisanale	16.800	1.362	–	–	–	522	Huile consommée localement
	Huile de palme industrielle	178.000	8.900	5.600	2.000	–	6.700	Palmistes exportés par le commerce
	Palmistes industriels	45.000	900					
		Total . . .	11.162				7.222	
20 · 1 · 2	Huile de palmiste	21.600	1.296	500	150	–	1.526	
	tourteaux	22.950	230					
		Total . . .	1.526					
20 · 1 · 3	Huile de coco	13.000	806	20	0	–	876	
	tourteaux	7.000	70					
		Total . . .	876					
20 · 1 · 4	Huile d'arachide	4.500	360		–		110	
	tourteaux	5.000	60					
		Total . . .	420					
20 · 1 · 5	Huile de coton	4.000	200	100	60		200	
	tourteaux	10.000	100					
		Total . . .	300					
20 · 2 · 1	Huile neutralisée, semi-raffinée	22.000	1.850	400	370	–	300	
20 · 2 · 2	Huile de table et margarine	22.000	2.300			–	–	
20 · 3 · 1	Savonnerie et produits détersifs	33.800	3.050			100	250	
			21.484	6.620	2.580	100	10.484	

PARAGRAPHE 17 Articles en caoutchouc et matière plastique (branche 21)

PNEUMATIQUES (fabrication et rechapage) ET OBJETS DIVERS A BASE DE CAOUTCHOUC ET DE LATEX (sous-branche 21-1)

FABRICATION DE PNEUMATIQUES POUR AUTOMOBILES (sous-branche 21-1-1)

Les « Perspectives Décennales » ont prévu la création d'une usine de pneumatiques pour automobiles utilisant — en partie — le caoutchouc d'origine ivoirienne. Si ces prévisions de consommation, liées à une hypothèse de développement général du pays, se réalisent en temps utile, de même que celles — relativement importantes — concernant les débouchés offerts par les pays voisins, on produirait en 1970 195.000 enveloppes et 265.000 chambres à air, de dimensions moyennes, représentant une valeur approximative de 1.785 millions de F CFA. Les besoins propres de la Côte d'Ivoire, en produits de cette catégorie, seraient de 150 000 enveloppes et 200.000 chambres à air.

Besoins de la Côte d'Ivoire en 1975 :

Ces besoins sont évidemment liés à l'évolution du parc automobile du pays. En étudiant, la branche 16 « *montage de véhicules* » nous avons formé une hypothèse concernant cette évolution. La structure du parc en 1975 pourrait, selon cette dernière, se présenter comme suit : Voitures de tourisme : 54.500 unités, Camionnettes légères : 5.750 unités, Véhicules utilitaires plus lourds : 16.000 unités, Remorques et semi-remorques : 835 unités, soit au total : 77.085 unités.

Nous supposerons que la fabrication locale se limitera aux dimensions de pneumatiques équipant les deux premières catégories ci-dessus et une partie des véhicules utilitaires.

— Les rechanges nécessaires, à raison de 1/2 jeu de pneus par an, représenteraient : 72.000 véhicules $\times$ 2 = 144.000 unités. De leur côté, les usines de montage auront à équiper en 1975 : 16.000 véhicules $\times$ 5 = 80.000 unités.

— Enfin, on pourrait envisager de garnir également en pneumatiques ivoiriens les véhicules importés. L'opération paraît cependant difficile à réaliser pratiquement; ceux-ci doivent pouvoir rouler dès leur sortie de l'usine. On pourrait essayer de négocier une exportation compensatrice.

Les débouchés extérieurs offerts par les pays africains voisins, francophones et anglophones, devraient se révéler très importants à condition qu'aucune autre entreprise du même type ne s'installe sur la Côte d'Afrique au cours de la période considérée. Nous les évaluerons provisoirement à 90.000 enveloppes. Au total, les fabrications pourraient donc porter sur : Besoins intérieurs : 224.000 enveloppes et débouchés extérieurs : 90.000 enveloppes, au total, 314.000 enveloppes, soit, par rapport à 1970, une progression annuelle de 9 %, du même ordre de grandeur que celle du parc automobile local (qui n'évolue sans doute pas très différemment de celui des Etats voisins). Toutefois, les proportions respectives de chambres à air et d'enveloppes sont modifiées pour tenir compte de l'amélioration des conditions de roulage (moins de crevaisons).

Objectif de production 1975 :

La fabrique locale de pneumatiques automobiles pourrait donc poursuivre, en 1975, les objectifs suivants :
314.000 enveloppes d'une valeur globale de 2.512 millions de F CFA et 400.000 chambres à air valant 340 millions de F CFA, soit une valeur de la production de 2.852 millions de F CFA.

Investissements :

Pour atteindre ces objectifs, les moyens de production devront être très sérieusement renforcés au cours du troisième quinquennat. On peut donc prévoir des compléments d'investissements importants, l'usine comportant au surplus en annexe une manufacture d'objets en caoutchouc. Ils seraient d'environ un milliard de F CFA.

Création d'emplois :

Les emplois nouveaux créés, entre 1970 et 1975, pourraient atteindre 250 unités.

Commerce extérieur :

Malgré le niveau élevé de la production ivoirienne, les importations de pneumatiques resteront fortes. Il faut en effet tenir compte des véhicules utilitaires et gros poids lourds chaussés de pneus de grandes dimensions, ainsi que du parc de tracteurs agricoles et engins spéciaux exigeant des pneus spéciaux très lourds.

Les camions, poids lourds routiers, remorques et semi-remorques, seront au nombre d'environ 10.000 en 1975. Un demi-jeu de pneus par an représentera entre 40.000 et 50.000 enveloppes. De leur côté, les tracteurs et engins spéciaux auront besoin de 12.000 ou 13.000 pneus. Si l'on ajoute à cela les chambres à air de grand format nécessaires (1), on arrive à une valeur totale de l'ordre de 1.200 millions de F CFA. Les exportations vers les pays africains s'élèveront, de leur côté, à 900 millions de F CFA en valeur loco-frontière.

PNEUMATIQUES POUR VÉHICULES A 2 ROUES
(sous-branche 21-1-2)

Les besoins en pneumatiques pour véhicules à 2 roues sont de deux ordres :
1 - Nécessité de chausser les vélos et vélomoteurs montés en Côte d'Ivoire.
2 - Fournir des pneus de rechange au parc de véhicules en service.

(1) Il n'est cependant pas exclu que ces dernières puissent être fabriquées localement.

En ce qui concerne le premier point, il suffit de reprendre les objectifs de la branche 16. 88.000 bicyclettes et 29.000 cyclomoteurs doivent être livrés en 1975. Cela représentera 234.000 enveloppes et autant de chambres à air. L'évaluation des besoins pour rechanges est par contre difficile, tout au moins pour le moment, car il n'a encore été procédé à aucun recensement du parc de véhicules à 2 roues. Les études régionales et de villes, actuellement en cours, fourniront sans doute des éléments permettant d'en estimer l'importance.

La comparaison des importations de bicyclettes et de celles de pneumatiques au cours des dernières années montre cependant que le nombre des enveloppes représente presque 12 fois celui des bicyclettes entrant en Côte d'Ivoire. Cette relation appliquée à la production 1975 de véhicules à 2 roues indiquerait des besoins de l'ordre de : 117.000 × 12 = 1.404.000 enveloppes.

D'autres éléments permettent également, en supposant un amortissement compris entre 2 ans et demi et 3 années, d'estimer à environ 80.000 véhicules l'importance du parc en 1960 avec un accroissement annuel probable de l'ordre de 8 % pour les bicyclettes. Il existe encore à cette date très peu de cyclomoteurs. La croissance de ces derniers est, au départ tout au moins, beaucoup plus forte que celle des bicyclettes, mais elle ralentit par la suite.

Si l'on retient finalement une croissance moyenne de 10 %, on aurait en 1975 un parc de : 330.000 à 335.000 véhicules à 2 roues, ce qui est plausible. En tablant sur une usure de 2 jeux de pneumatiques par an, les besoins en rechanges seraient de 1.320.000 enveloppes. Ce chiffre n'est pas très éloigné de celui trouvé par ailleurs.

Finalement, les besoins en pneumatiques seront estimés en 1975 à :
Enveloppes : Montage : 234.000 unités et rechanges : 1.400.000 unités soit 1.634.000 unités.
Chambres à air : Montage : 234.000 unités et rechanges : 1.250.000 unités soit 1.484.000 unités.

En 1960, le nombre des chambres à air consommées était voisin de celui des enveloppes. On pense que, par la suite, les premières dureront davantage. Aux besoins du pays, ainsi définis, il faut ajouter les débouchés extérieurs. En raison de l'importance du parc des pays voisins, de celui de la Haute-Volta notamment, et de leur consommation élevée de pneumatiques au cours des dernières années, on a prévu, en 1975, de fortes exportations (comme d'ailleurs en 1970). Elles représenteraient 70 % des quantités réservées au marché intérieur.

Objectif de production 1975 :

A partir des données rassemblées ci-dessus, les objectifs de production suivants ont été arrêtés pour 1975 :

Enveloppes : 2.800.000 unités valant 980 millions de F CFA et chambres à air : 2.500 000 unités valant 312,5 millions de F CFA, soit 1.292,5 arrondi à 1.300 millions de F CFA.

Investissements :

On peut prévoir la création d'une troisième unité de production localisée dans l'intérieur du pays, soit des investissements de l'ordre de 370 millions F CFA.

Création d'emplois :

Environ 200 personnes trouveraient un emploi dans cette industrie.

Commerce extérieur :

Aucune importation n'est prévue. Les exportations seront importantes et représenteraient environ 570 millions de F CFA en valeur loco-frontière.

RECHAPAGE DES PNEUS
(sous-branche 21-1-3)

L'estimation d'activité possible pour le rechapage des pneus en 1970 paraît un peu faible (15.000 enveloppes). Il semble, en effet, que le rechapage peut connaître un développement plus rapide le jour où les utilisateurs de véhicules prendront conscience des avantages qu'ils peuvent retirer d'un rechapage effectué en temps utile, (au lieu d'user les pneus jusqu'à la toile). C'est pourquoi l'objectif 1975 sera nettement relevé, soit 40.000 enveloppes pour un chiffre d'affaires approximatif de 160 millions de F CFA.

Investissements et emplois :

On peut estimer grosso modo à 20 millions de F CFA les installations et équipements supplémentaires à réaliser. Les emplois créés représenteraient environ 70 personnes.

OBJETS DIVERS A BASE D'ÉLASTOMÈRES
(sous-branche 21-1-4)

Les « Perspectives Décennales » ont prévu qu'une fabrication d'objets divers en caoutchouc pourrait peut être se justifier en 1970 et un chiffre indicatif de production a été inscrit (150 millions de F CFA). De toute façon, cette activité devrait exister en 1975 et satisfaire une partie des besoins locaux en : tuyaux, courroies, articles d'hygiène, vêtements, gants, semelles de chaussures et divers articles en mousse ou caoutchouc cellulaire pour l'ameublement, par exemple.

Objectif de production 1975 :

La production ivoirienne pourrait couvrir, semble-t-il, une bonne partie de la consommation locale estimée, pour l'année 1975, à 400 millions de F CFA, en progression de 10 % par an au cours du 3e quinquennat. L'objectif de production en valeur finalement retenu a été le suivant : 280 millions de F CFA.

Investissements :

Il a été supposé qu'il s'agirait d'un atelier-annexe de l'usine de pneumatiques pour automobiles. Les investissements retenus plus haut, pour cette dernière, comprennent donc également les moyens nécessaires à la production des objets divers en caoutchouc et latex.

ARTICLES EN MATIÈRE PLASTIQUE
(sous-branche 21-2)

Au cours de la période décennale, on a fait croître de manière importante la consommation des objets en matière plastique et les objectifs 1970 ont été fixés à un niveau relativement élevé. Ces prévisions ont été justifiées par la substitution probable de la matière plastique, récemment apparue, à d'autres matériaux suivant un phénomène assez général.

Non seulement les fabrications locales en cette matière doivent se substituer aux importations, faibles encore il est vrai en 1960, mais elles concurrenceront fréquemment le bois, le papier, le métal, la céramique, le verre, le textile, le cuir, etc... dans les usages futurs.

Un certain équilibre pourrait toutefois se manifester vers 1970, quand la matière plastique aura terminé son insertion dans la gamme des productions proposees aux consommateurs finals ou intermédiaires. Par ailleurs, les fortes exportations d'objets en plastique prévues jusqu'en 1970, ne pourront être que faiblement accrues par la suite car les pays voisins, auxquels ils sont destinés, auront sans doute commencé eux-mêmes à produire.

C'est pourquoi l'expansion, rapide jusqu'à cette date, sera ralentie au cours de la période suivante 1970-1975. En revanche, on dissociera la progression en quantité de celle en valeur. Entre le simple emballage plastique et les objets moulés ou très élaborés, la différence de prix à l'unité de poids est en effet marquée et la proportion de ces derniers progressera plus fortement au sein de la consommation globale. Compte tenu des croissances respectives prévues pour les diverses branches utilisatrices des produits en matière plastique, et pour la consommation des ménages, on a finalement retenu des taux de 6 % en quantité et de 7 % en valeur.

Objectif de production 1975 :

L'objectif de production 1975 serait globalement le suivant : 5.500 tonnes de produits pour une valeur de 2.200 millions de F CFA.

Investissements :

Les investissements correspondant au supplément de production à obtenir en 1975 ont été estimés à environ 100 millions de F CFA pour le troisième quinquennat.

Création d'emplois :

Environ 80 personnes pourraient, à l'occasion de cette croissance d'activité, trouver un emploi.

Commerce extérieur :

Les importations porteraient uniquement, en 1975, sur des articles ne pouvant être fabriqués sur place. Elles s'élèveraient à une centaine de millions de F CFA. De fortes exportations sont toujours prévues vers les pays voisins. Elles ne sont toutefois qu'en légère augmentation par rapport à 1970. Cette prévision a un caractère aléatoire dans la mesure où les pays de l'intérieur décideraient d'implanter chez eux des fabrications d'objets en matière plastique. Ces exportations ont été provisoirement estimées à 700 millions de F CFA.

RECAPITULATION BRANCHE 21

Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970-1974	Création d'emplois	Import 1975	Export 1975
21 - 1 - 1	Pneumatiques pour automobiles	314.000 envelop.	2.512	1.000	250	1.200	900
		400.000 chamb. à air	340				
			2.852				
21 - 1 - 2	Pneumatiques pour véhicules à 2 roues	2.800.000 envelop.	980	370	200	—	570
		2.500.000 chamb. à air	312,5				
			arrondi : 1.300				
21 - 1 - 3	Rechapage	40.000 unités	160	20	70	—	—
21 - 1 - 4	Objets en caoutchouc et latex	—	180	—	50	100	30
21 - 2	Articles en matière plastique	5.500	2.200	100	80	100	700
			6.792	1.490	650	1.400	2.200

PARAGRAPHE 18 Produits industriels divers : cellulose, papier, imprimerie, verrerie, céramique, etc. (branche 22)

PATE DE CELLULOSE, PAPIER (sous-branches 22-1 – 22-2)

On rappellera d'abord les objectifs 1970 qui sont relativement élevés : fabrication de 150.000 tonnes de pâte dont 90.000 tonnes destinées à l'exportation et 60.000 tonnes destinées à la papeterie ivoirienne.

Ces objectifs, purement indicatifs, ont été retenus en attendant que les études entreprises aient mis en relief, avec une précision suffisante, les possibilités locales en la matière. Les investissements mis en jeu par une telle fabrication sont importants, et, avant de s'engager dans cette voie, il est indispensable de posséder certaines assurances dont la première est qu'il existe un procédé valable permettant d'obtenir un produit de bonne qualité à partir d'un mélange de feuillus tropicaux, dans des conditions de rentabilité économique normale.

En second lieu, il faut posséder un inventaire aussi complet que possible des massifs forestiers susceptibles d'offrir, à proximité de l'eau et de l'énergie, les réserves de bois suffisantes. Il faut aussi prévoir la reconstitution de ces dernières.

Enfin, le problème des débouchés intérieurs et extérieurs doit être attentivement examiné dans une perspective à long terme. Pour ces derniers, elle ne paraît pas *a priori* défavorable en raison de la croissance régulière des besoins dans le monde et de l'amenuisement des réserves forestières des pays tempérés.

En ce qui concerne la consommation intérieure, une donnée nouvelle est apparue. Elle concerne les besoins en carton et papier d'emballage du pays et notamment ceux de la profession bananière qui prévoit l'exportation des fruits en caissettes carton. Ces besoins seront exposés plus en détail au paragraphe suivant traitant de l'utilisation du papier. Ils supposent cependant la consommation sur place d'une quantité de pâte que l'on peut chiffrer à environ 21.500 tonnes dès 1970 et 30.000 tonnes en 1975.

Objectif de production 1975 :

Les objectifs de production suivants conservent un caractère purement indicatif : pour la pâte, 240.000 tonnes valant 7.200 millions de F CFA et pour le papier, 87.000 tonnes valant 6.873 millions de F CFA. Cette dernière fabrication utiliserait, approximativement, 80.000 tonnes de pâte valant 2.400 millions de F CFA.

Investissements :

Pour atteindre de tels objectifs, la production pourrait être conçue de la manière suivante :

Pour la pâte de cellulose :

a. — Il devrait exister en1970 :

1. Une usine produisant 90.000 tonnes de pâte.

2. Une deuxième usine de 60.000 tonnes, dont la capacité serait portée, entre 1970 et 1975, à 90.000 tonnes, soit en 1975 une production de 90.000 tonnes.

b. — Enfin, pendant cette dernière période, on pourrait implanter une troisième unité de capacité de 60.000 tonnes, soit une production totale de pâte en 1975 de 240.000 tonnes.

Pour la fabrication du papier :

Deux solutions peuvent être envisagées :

— Extension de capacité de l'usine de 65.000 tonnes réalisée sur la fin de la période décennale, ou bien

— Création d'une seconde unité de fabrication du papier et carton d'une capacité de l'ordre de 30.000 tonnes.

Cette deuxième solution paraît préférable car elle procure une marge de capacité disponible pour faire face aux besoins de l'époque ultérieure 1975/1980. Le montant des investissements à prévoir au cours du troisième quinquennat pour l'ensemble cellulose-papier serait très grosso modo de 6.000 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Les objectifs de production chiffrés ci-dessus se traduiraient par une augmentation sensible des personnels occupés dans ce secteur d'activité. On peut approximativement estimer celle-ci à 750 emplois.

Commerce extérieur :

Les importations de papier brut seraient à peu près nulles en 1975. Celles de papier-journal et de papiers travaillés qui subsisteraient à cette époque seront prises en compte au paragraphe suivant qui traite de la transformation du papier. Les exportations demeureraient substantielles réprésentant une valeur de 5.430 millions de F CFA.

NOTA : Il convient d'insister une nouvelle fois sur le caractère très indicatif des prévisions ci-dessus tant que les études spéciales entreprises n'auront pas fourni les renseignements indispensables à une juste appréciation des possibilités d'avenir.

TRANSFORMATION DU PAPIER
(sous-branche 22-3)

Les activités reprises sous cette rubrique sont celles ayant trait :

1. — A la confection des emballages : caisses carton ondulé ou compact, boîtes diverses, sacs papier pour ciment, farine, engrais, etc..., ainsi que ceux utilisés couramment par le commerce.

2. — A la fabrication de papiers pour le bâtiment : cartons et papiers enduits, peints, etc...

3. — Au réglage du papier et à la production des articles courants de papeterie : cahiers, carnets, livres de compte, papier à lettre, blocs et enveloppes, cahiers scolaires, chemises de classement, etc...

4. — En liaison avec les industries polygraphiques, enfin, à la confection des livres et manuels surtout scolaires.

Les croissances de ces diverses activités au cours du 3e quinquennat semblent devoir être assez différentes.

Emballages :

En 1970, les prévisions ont porté sur 4.000 tonnes réprésentant une valeur d'environ 500 millions de F CFA. Toutefois, cet objectif ne tenait pas compte de besoins qui se sont révélés assez récemment. Les exportateurs de banane ont, en effet, décidé de livrer progressivement les bananes exportées en caisses de carton plutôt qu'en caissettes de bois déroulé.

Au cours de la période 1960-1970, les seuls besoins de cette nature atteindront probablement : 10.000 tonnes en 1967, 12.000 en 1970. Les objectifs agricoles 1975 font prévoir un besoin de 13.000 tonnes à cette date. A ces tonnages qui concernent exclusivement les exportations de bananes, il faut ajouter les besoins des conserveries d'ananas, de fruits, de poisson, des fabriques de cigarettes et d'allumettes, de café soluble et de bien d'autres activités encore. Les sacs de papier de toutes dimensions pour la farine, le ciment, les engrais, le commerce, ainsi que les feuilles dimensionnées et quelquefois imprimées en vue du paquetage, représenteront, de leur côté, un tonnage important. Au total, on pourrait retenir, pour 1975, un objectif d'au moins 18.000 tonnes de produits valant 850 millions de F CFA.

Papier pour le bâtiment :

A l'inverse du poste précédent, la consommation du papier pour le bâtiment ne paraît pas devoir progresser beaucoup et l'on a conservé, en 1975, la même valeur de production que précédemment, soit 450 millions de F CFA.

Articles de papeterie et livres scolaires :

En grande partie influencée par le développement de l'éducation nationale, la croissance de cette activité demeurera à un niveau élevé. Elle parait pouvoir progresser au taux de 10 %, c'est-à-dire avec un coefficient d'élasticité de la dépense légèrement inférieur à 2,0. Les besoins de ces deux dernières catégories seraient en 1975 de 560 millions de F CFA pour les articles de papeterie et 370 millions de F CFA pour les livres et manuels scolaires. La récapitulation de ces différentes consommations serait la suivante (en millions de F CFA) :emballages, 850, papier pour le bâtiment, 450, papeterie et livres scolaires, 930, soit au total 2 230 millions de F CFA. Toutefois, les livres et journaux, qui continueront à être importés en 1975, représenteraient au moins 450 millions de F CFA.

Objectif de production 1975 :

Aux besoins de la Côte d'Ivoire chiffrés ci-dessus, s'ajouteront ceux des pays voisins qui peuvent être satisfaits par la production ivoirienne, soit environ 30 % des besoins intérieurs. L'objectif global de production en valeur serait finalement le suivant : produits divers, papier carton, représentant en 1975 2.450 millions de F CFA.

Investissements :

Modérés en ce qui concerne le réglage du papier et la confection des articles de papeterie et manuels scolaires (non compris l'impression), les investissements nécessités par la fabrication d'un important volume d'emballages papier et carton seront par contre plus élevés. Au total, on peut retenir un montant de 200 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Pour l'ensemble de ces activités, les emplois nouveaux seraient de l'ordre de 300.

Commerce extérieur :

La situation devrait se présenter en 1975 de la manière suivante (en millions de F CFA) : importations, 450, production locale, 2.450, soit au total en ressources, 2.900 millions CFA; consommation intérieure, 2.230, exportations vers les pays voisins, 670 soit au total en emplois, 2.900 millions CFA.

Les exportations paraissent pouvoir compenser et au delà ce qui subsiste d'entrées de livres, journaux, revues et articles de papeterie de luxe d'origine étrangère, et les importations de papier (dont le papier-journal).

POLYGRAPHIE
(sous-branche 22-4)

Le chiffre d'affaires de cette activité a été très sérieusement relevé au cours de la période 1970/1975 en raison des travaux entièrement nouveaux que représentera l'impression sur place de la plupart des livres et fournitures scolaires. Egalement, les progrès de l'information, les besoins publicitaires croissants, et ceux des administrations, en imprimés notamment, seront désormais satisfaits localement. On a donc adopté un taux de progression semblable à celui retenu pour la librairie-papeterie soit 10 %.

Objectif de production 1975 :

Travaux d'impression pour une valeur de 1.300 millions de F CFA.

Investissements :

L'équipement des imprimeries existantes devra être sérieusement rénové, modernisé, et il sera sans doute créé quelques unités nouvelles. Le montant des investissements nécessaires serait d'une centaine de millions.

Création d'emplois :

Les emplois nouveaux suscités par cette progression d'activité seront sans doute au nombre de 150 à 200.

INDUSTRIE DU VERRE
(sous-branche 22-5)

Au cours du 2e quinquennat, il aura été en principe créé une verrerie dont la fabrication sera orientée vers les bouteilles et la gobeleterie ainsi que les plats creux, etc... Sa production devrait atteindre, en 1970, environ 6.000 tonnes sur un total de besoins de l'espèce évalués à 6.700 tonnes (à l'exclusion du verre plat, du verre travaillé et des articles spéciaux : verres de lampes et de laboratoire par exemple). Entre 1965 et 1970, la progression des besoins a été estimée à 6 %.

En 1975, les besoins essentiels seront toujours représentés par l'embouteillage commercial et industriel : vins, boissons fabriquées en Côte d'Ivoire : bière, limonade, boissons gazeuses aromatisées, jus de fruits, coca-cola, lait et préparations à base de lait, ainsi que par d'autres usages alimentaires ou non : huiles de table, eau de javel, etc... De nouvelles utilisations sont cependant prévues : pots, bocaux, flacons, et récipients divers seront demandés par la parfumerie, la pharmacie, la confiturerie, le café soluble, etc... Enfin, l'utilisation par les ménages d'objets en verre tels que : gobelets, plats, assiettes, se développera, comme d'ailleurs celle des services de table en faïence, par suite de l'accession de nombreux Ivoiriens au secteur moderne.

Pour toutes ces raisons, on peut adopter, pour la troisième période, un taux de croissance des besoins supérieur à celui appliqué avant 1970, soit 8 % au lieu de 6 %. En 1975, ces besoins se chiffreraient globalement à une dizaine de milliers de tonnes. A ces besoins ivoiriens, on peut ajouter les débouchés offerts par les pays voisins dont, malgré leur intention quelquefois affichée de créer leur propre industrie du verre, il paraît à peu près certain, qu'ils resteront à cette époque tributaires de l'extérieur. Ces débouchés peuvent être estimés, en première approche, à 30 % du marché intérieur, soit 3.000 tonnes de verre creux.

Débouchés intérieurs et extérieurs totaliseraient donc, en 1975, 13.000 tonnes sur lesquelles 12.000 tonnes au moins pourraient sans doute être livrées par l'industrie ivoirienne. Malgré l'accroissement d'ici 1975 des besoins en verre plat ou à usage spécial, il ne semble pas, en revanche, qu'on atteindra un niveau de consommation suffisant pour justifier les équipements nécessaires à une telle fabrication. Finalement, on retiendra pour 1975 les objectifs de production suivants :

Bouteilles : 9.000 tonnes valant 360 millions de F CFA. Flacons et récipients divers pour l'industrie : 1.500 tonnes valant 75 millions. Gobelets, assiettes, plats et autres objets pour les ménages : 1.500 tonnes valant 75 millions. Soit au total 12.000 tonnes valant 510 millions de F CFA.

Dont pour l'exportation :
Bouteilles : 2.000 tonnes valant 72 millions. Récipients divers : 500 tonnes valant 25 millions. Gobelets et plats : 500 tonnes valant 25 millions. Soit au total : 3.000 tonnes valant 122 millions CFA.

Investissements :

L'objectif de production de 12.000 tonnes ne paraît pas justifier l'implantation d'une nouvelle unité. Il faut se rappeler en effet que la capacité de 6.000 tonnes envisagée précédemment (1970) correspond tout juste, pour une industrie de ce type, au seuil de rentabilité. Il faudrait plutôt doubler les équipement de la verrerie existante et, si possible, ménager une marge de capacité disponible pour la période ultérieure 1975-1980. Le montant des investissements nécessaires sera probablement de l'ordre de 200 millions de F CFA.

Création d'emplois :

Les emplois supplémentaires n'excéderaient sans doute pas une cinquantaine.

Commerce extérieur :

Seul le verre creux ordinaire étant l'objet d'une fabrication locale, il faudra encore recourir à des importations en 1975. Celles-ci seront cependant compensées, en partie, par des exportations de bouteilles et objets divers vers les pays voisins. Finalement l'équilibre pourrait se présenter de la manière suivante (en millions de F CFA) :
Importations (verres plat, spéciaux, et reliquat des besoins en verre creux, gravé par exemple) : 600, production ivoirienne de verre creux : 510, soit au total en ressources : 1.110 millions CFA.
Consommation intérieure : 988 et exportations : 122, soit au total en emplois 1.110 millions de F CFA.

Matière première :

Pour pouvoir entreprendre la fabrication du verre en Côte d'Ivoire, il faut néanmoins être assuré de disposer en quantité suffisante et, si possible, à proximité du lieu principal d'utilisation (pour l'embouteillage notamment) de sable présentant les caractéristiques très sévères imposées par cette industrie. Les autorités de la Côte d'Ivoire ont chargé la « SODEMI » des recherches et études nécessaires. A fin 1963, les résultats de celles-ci ne sont pas encore connus.

CÉRAMIQUE
(sous-branche 22-6)

Il a paru possible de recommander la création, au cours de la période 1960-1970, d'une usine de céramique. En 1970, ses fabrications devraient porter sur des éviers, lavabos, sanitaires, ainsi que sur de la vaisselle de faïence. Le niveau de production souhaitable a été fixé à 1 400 tonnes pour une valeur approximative de 150 millions de F CFA.

Au cours de la période 1970/1975, la croissance des besoins paraît devoir évoluer de façon très différente suivant qu'il s'agit des produits intéressant le bâtiment ou, au contraire, les ménages (vaisselle par exemple). Pour ce qui concerne ces derniers, on peut en effet escompter une progression du même ordre que pour le verre soit 8 % par an. Par contre, les achats du bâtiment suivront le taux de croissance de cette branche soit 5,5 %. Nous ferons finalement croître les objectifs de production dans la même proportion que les besoins en prenant un taux moyen de 7 %.

Objectif de production 1975 :

Production pour le marché intérieur, 2.000 tonnes de produits d'une valeur de 210 millions de F CFA auxquelles on peut ajouter pour l'exportation vers les pays voisins : 200 tonnes de vaisselle valant 24 millions de F CFA.

Investissements :

L'objectif ci-dessus serait atteint par extension de capacité de l'usine existant en 1970, soit environ 25 millions de F CFA d'investissements supplémentaires.

Création d'emplois :

Cet accroissement d'activité fournirait une trentaine d'emplois nouveaux.

Commerce extérieur :

Les importations seraient encore, en 1975, d'environ 320 millions de F CFA correspondant surtout à des revêtements et dalles de pavement. On exporterait toutefois vers les pays voisins pour 34 millions de F CFA de faïence ivoirienne. Il peut d'ailleurs se révéler possible de fabriquer également une partie des carreaux de revêtement et dalles de pavement, auquel cas le chiffre des importations serait plus réduit.

Matière première :

La SODEMI a entrepris une étude des gîtes de minéraux non métalliques dont les résultats conditionnent, en effet, non seulement la localisation de l'unité de production, mais encore l'éventail des fabrications possibles.

RECAPITULATION BRANCHE 22

Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970-1974	Création d'emplois	Import 1975	Export 1975
22 - 1	Pâte de cellulose	160.000	4.800	6.000	750	–	4.800
22 - 2	Fabrication du papier	87.000	6.873			450	5.430
22 - 3	Transformation du papier	Produits divers	2.450	200	300		670
22 - 4	Industries polygraphiques	–	1.300	100	200	–	–
22 - 5	Fabrication du verre creux	12.000	510	200	50	600	122
22 - 6	Fabrication de céramique	2.200	234	25	30	320	24
			16.167	6.525	1.330	1.370	11.046

CONCLUSION

Nous rappelons, en terminant, que les perspectives de développement industriel 1970-1975 qui viennent d'être esquissées ont, en dépit de l'apparente précision des chiffres. un caractère indicatif. Elles visent moins d'ailleurs à définir des objectifs de production qu'à dégager des possibilités d'extension et de création d'industries afin de relayer l'effort poursuivi durant la période 1960-1970.

Elles peuvent fournir des directions de recherche pour orienter les études préparatoires à l'élaboration du Deuxième Plan quinquennal 1970-1975. Des possibilités autres que celles envisagées dans ce document se feront d'ailleurs certainement jour par la suite. De même, certaines des fabrications proposées peuvent se révéler non rentables au sens financier du terme ou ne présenter qu'un assez mince intérêt pour le pays. Chaque cas devra donc faire l'objet d'études plus poussées.

Ces études permettront également de préciser davantage les investisseme ts, forcément évalués assez grossièrement. La nécessité évidente de créer de nouveaux pôles de développement à l'intérieur du pays n'a cependant pas été perdue de vue et les implantations possibles en dehors d'Abidjan ont été signalées au passage. Si aléatoires que puissent paraître ces perspectives, elles montrent l'importance croissante du secteur industriel au sein du développement d'ensemble de l'économie ivoirienne.

Le haut niveau de production et l'évolution prévue de la valeur ajoutée industrielle durant la période 1970-1975, de même que l'effort d'investissement envisagé, devraient contribuer efficacement à soutenir le rythme du développement atteint par ce secteur, à la fin de la période décennale. Cette activité accrue aurait enfin, comme le montrent également les tableaux ci-après, d'heureux effets sur le niveau de l'emploi et la balance commerciale.

PERSPECTIVES 1970-1975 RECAPITULATION GENERALE - INDUSTRIE ET ARTISANAT

(en millions de F CFA)

	Branches industrielles	Production 1975 en valeur	Investissement période 1970-1974	Création d'emplois	Import 1975	Export 1975
05	Travail des grains et farine	9.608	1.031	702	73	931
06	Conserveries, thé, café, etc.	11.100	670	550	350	9.730
07	Boissons et glace	3.860	200	100	100	–
08	Produits alimentaires divers-Tabac	16.933	4.710	1.221	3.020	6.040
09	Energie	20.860	1.500	540	5.300	2.110
10	Industries extractives	4.000	500	–	–	4.000
11	Métaux	5.180	1.100	220	1.800	470
12	Matériaux de construction	6.044	785	760	1.815	460
13	Engrais	3.060	1.000	65	–	410
14	Chimie et parachimie	6.947	575	370	2.960	1.980
15	Industries du bois	10.000	1.400	1.000	–	4.760
16	Montage et réparation des véhicules	21.104	1.960	2.995	11.720	2.070
17	Industries mécaniques et électriques	14.299	3.650	3.650	950	2.220
18	Industries textiles	34.800	8.130	5.660	7.560	2.785
19	Cuir et chaussures	3.190	350	430	285	215
20	Corps gras	21.484	6.620	2.580	100	10.484
21	Caoutchouc et plastique	6.792	1.490	650	1.400	2.200
22	Industries diverses : cellulose, papier, verre, céramique, etc.	16.169	6.525	1.330	1.370	11.046
	Total	215.430	42.196	22.783	38.803	61.911

PERSPECTIVES 1970-1975 INDUSTRIE EN ARTISANAT-EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE

(en millions de F CFA)

Branches industrielles	1970	1971	1972	1973	1974	1975
5 Travail des grains et farines	1.310	1.450	1.592	1.733	1.874	2.016
6 Conserveries, café, thé, etc.	2.262	2.370	2.520	2.700	2.850	3.002
7 Boissons et glace	1.795	1.940	2.085	2.230	2.375	2.520
8 Autres industries alimentaires - Tabac	4.994	5.500	6.094	6.800	7.600	8.409
9 Energie	8.834	9.950	10.800	11.500	12.100	12.668
10 Industrie extractives	2.366	2.450	2.600	2.750	2.950	3.247
11 Métaux 12 Matériaux de construction 13 Engrais	3.992	4.400	4.900	5.450	5.950	6.402
14 Chimie et parachimie	1.580	1.750	1.900	2.120	2.350	2.538
15 Industries du bois	3.065	3.360	3.695	4.010	4.350	4.676
16 Montage et réparation de véhicules	4.579	5.030	5.650	6.400	7.350	8.199
17 Industries mécaniques et électriques	3.513	4.050	4.700	5.300	5.750	6.123
18 Industries textiles 19 Cuir et articles chaussants	8.721	10.200	12.800	15.600	18.500	21.271
20 Corps gras	3.414	3.950	4.800	5.900	7.600	9.107
21 Caoutchouc, plastique et industries 22 diverses, cellulose, papier, verre, etc.	8.532	9.900	10.700	11.500	12.100	12.698
Total valeur ajoutée	58.957	66.300	74.836	83.993	93.699	102.876

ANNEXE II

ÉTUDE DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DES PROJETS INDUSTRIELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RÉALISÉS EN COTE-D'IVOIRE

En vue d'apprécier l'intérêt que présente un projet industriel pour l'économie ivoirienne, deux approches distinctes mais complémentaires doivent être utilisées : le calcul de ses effets indirects, en termes de valeur ajoutée, d'une part, et ses effets multiplicateurs sur les revenus des ménages, des administrations et des entreprises, de l'autre.

Se contenter, en effet, de mesurer l'importance de la valeur ajoutée, des salaires distribués et des impôts indirects payés à l'Etat, par rapport au chiffre de production du projet étudié, ne suffit pas à garantir l'utilité économique de celui-ci, pas davantage ses coefficients de capital et d'emploi.

Une entreprise projetée peut, par exemple, créer directement une valeur ajoutée considérable, mais comme les transferts sont libres en Côte d'Ivoire, cette valeur ajoutée peut être constituée principalement d'amortissements et de revenus d'exploitation qui quitteront pour une large part le circuit monétaire ivoirien et perdront ainsi tout intérêt pour l'économie locale. En outre, les avantages fiscaux, prévus par le code des investissements, équivalent pour l'entreprise à une diminution d'impôts indirects et, par suite, à un gonflement de ses revenus d'exploitation. Si une large partie de ceux-ci est transférée à l'étranger, l'Etat se trouve de la sorte financer indirectement ces fuites de capitaux.

Pour juger de l'intérêt économique d'une entreprise de ce genre, il est donc indispensable de mesurer les effets multiplicateurs de celle-ci sur les revenus des ménages, ceux des autres entreprises et sur les ressources de l'Etat. On peut constater alors si ceux-ci compenseront et au delà les pertes qu'entraîneront pour l'Etat les avantages fiscaux consentis à l'entreprise et les transferts que celle-ci est susceptible d'opérer.

Par ailleurs, pour certains projets industriels, la valeur ajoutée directe est relativement faible, faible également le montant des salaires et des impôts indirects; il peut se faire, par contre, que soit relativement élevé le coût du capital par rapport à la valeur ajoutée et à l'emploi créé. Les avantages fiscaux prévus par le code des investissements peuvent alors apparaître exorbitants. Ce jugement peut toutefois être sujet à révision, si l'on prend en considération les effets multiplicateurs que ces projets sont susceptibles d'avoir, en termes de valeur ajoutée et donc de salaires et d'impôts indirects, mais aussi d'emplois et d'investissements.

Ces entreprises, par leurs achats de produits locaux, peuvent, en effet, avoir des effets multiplicateurs considérables et présenter par suite un intérêt économique certain. C'est ce que permet de mesurer le calcul des effets indirects. Dans le cas, par exemple d'une industrie transformatrice de produits locaux (conserverie, travail des grains et farines, etc...) une faible valeur ajoutée directe peut susciter deux ou trois fois son volume en valeur ajoutée indirecte, créée par les entreprises locales qui lui fournissent les matières premières, demi-produits et services nécessaires à son fonctionnement. Il en ira alors normalement de même des salaires et des impôts indirects.

S'il s'agit d'une industrie de montage, coûteuse en investissement et faiblement productrice d'emplois, dans la mesure où celle-ci entraînera la création d'un nombre important d'entreprises fournisseuses de pièces détachées, la valeur ajoutée indirecte peut devenir considérable. En outre, le nombre des emplois indirects peut être très supérieur à celui des emplois directs. Quant aux investissements qu'exigera l'installation des nouvelles entreprises, ils peuvent, en s'ajoutant aux investissements directs de l'usine de montage, former un volume *d'investisse-*

ments induits (1) dont le rapport à la *valeur ajoutée induite* (1) (valeur ajoutée directe, plus valeur ajoutée indirecte) constitue un *coefficient de capital induit* inférieur au coefficient de capital direct :

$$\frac{\text{Investissements induits}}{\text{V.A. induite}} < \frac{\text{Investissements directs}}{\text{V.A. directe}}$$

Il est donc important de pouvoir mesurer ces effets indirects qui, s'ajoutant aux effets directs du projet en question, constituent les *effets induits* globaux, en termes de valeur ajoutée, de salaires et d'impôts indirects, d'emplois nouveaux et d'investissements. Les perspectives de développement économique et social, 1960-1970, de la Côte d'Ivoire visent à étoffer l'appareil de production du pays. Les échanges inter-entreprises doivent donc se développer au cours de la période. Il est, dès lors, intéressant de mesurer les effets induits des différents projets industriels sur l'économie ivoirienne en 1970. Des entreprises qui travailleraient, en début de période, avant tout sur produits importés, devraient, au terme du plan, trouver sur place une partie non négligeable de leurs approvisionnements. Leurs effets indirects s'en trouveront accrus d'autant.

I LES EFFETS INDUITS PAR BRANCHE EN 1970

A - construction de la matrice unitaire

Pour mesurer les effets indirects, sur la production locale, d'une augmentation de la demande finale d'une branche quelconque, il est nécessaire de modifier la présentation du tableau d'échanges inter-entreprises 1970. Les achats qui figurent dans ce tableau sont en effet enregistrés aux prix de marché. Ils comprennent les marges commerciales et les taxes sur produits pétroliers qui s'ajoutent à la valeur des produits, sortie usine ou sortie entrepôt (pour les importations). En outre, une partie de ces achats concerne des produits importés. Ceux-ci, pris à leur valeur C.A.F. n'exercent pas d'effets indirects sur la production locale. Il s'agit donc d'obtenir une matrice des achats inter-entreprises uniquement sur production locale (cf. le tableau I à la fin de l'ouvrage).

Tout d'abord, on décommercialise les différents postes de la demande intermédiaire des entreprises. On obtient, de la sorte, une *matrice des marges commerciales* sur demande intermédiaire, dont les totaux, par colonne, donnent le montant des marges commerciales incluses dans les achats de chacune des branches d'activité du tableau (cf. le tableau II à la fin de l'ouvrage).

Les taxes sur produits pétroliers (ligne 9, Energie) sont isolées et viennent augmenter la valeur ajoutée de chacune des branches d'activité. On fait ensuite le départ, dans les achats hors marge, de ceux qui sont effectués sur production locale et de ceux qui le sont sur importation.

Par colonne, les totaux de la matrice des importations donnent le montant global des importations incluses dans les achats de chacune des branches d'activité. En distinguant, dans ces importations, la part des droits et taxes, on obtient, d'une part, *la matrice des importations C.A.F.* et, de l'autre, celle des *droits et taxes sur importation* (cf. les tableaux III et IV). Par colonne, les totaux de ces droits et taxes sur importation sont adjoints à la valeur de chacune des branches du tableau.

En retranchant de la matrice initiale des échanges inter-entreprises, la matrice des marges commerciales, celle des importations et celle des droits et taxes sur importations, on obtient, par différence, *la matrice des achats intermédiaires sur production locale*. Cette matrice est à présent carrée, puisque les marges commerciales incluses dans les achats intermédiaires sont maintenant isolées et présentées sur une seule ligne.

On dresse alors *la matrice unitaire* 1970 (cf. le tableau V) pour une production de 100.000 de chacune des branches d'activité du tableau. Elle donne, par branche, le pour 100.000 de chacun des achats sur production locale, celui des achats sur importation et celui de chacun des postes de la valeur ajoutée : droits et taxes sur importation, taxes sur produits pétroliers, salaires et charges sociales, impôts indirects nets de subventions, amortissements, revenu brut d'exploitation.

On inverse alors la matrice des achats sur production locale 27/27. La matrice inverse donne les répercussions, en termes de production directe et indirecte, d'une augmentation de 100.000 de la demande finale d'un produit donné (cf. le tableau VI).

B - valeur ajoutée induite

La matrice unitaire donne le pour 100.000 de la valeur ajoutée directe par branche d'activité : par exemple, 91.044 pour l'agriculture vivrière et 64.367 pour les exploitations forestières (cf. tableau V). En multipliant par 91.044 la ligne « un » et par 64.367 la troisième ligne de

(1) Nous utilisons ici, pour des raisons de commodité, le terme *effets induits* pour désigner la somme des effets primaires, directs et indirects, d'un projet industriel. La notion d'effets induits désigne habituellement les effets secondaires suscités par l'augmentation des revenus distribués.

la matrice inverse, on obtient la valeur ajoutée directe et indirecte (induite) contenue dans les achats de produits agricoles et forestiers. Cette opération revient à multiplier la matrice inverse par le vecteur « valeur ajoutée directe » de la matrice unitaire. En additionnant les résultats de cette multiplication par colonne, on obtient, par branche, les différentes valeurs ajoutées induites : 99.496 pour l'agriculture vivrière, 86.252 pour les exploitations forestières (cf. tableau VII). Le complément à 100.000 des valeurs ajoutées induites mesure le montant des importations induites.

C - salaires, impôts, amortissements, soldes induits

On procède de même pour calculer la valeur induite des composantes de cette valeur ajoutée. Il conviendra ultérieurement, pour pouvoir étudier les effets secondaires, de désagréger davantage cette valeur ajoutée et de distinguer, en particulier, entre salaires européens et salaires africains, salaires urbains et salaires ruraux.

D - investissements induits

On calcule d'abord des coefficients de capital par branche d'activité : c'est-à-dire le rapport entre l'accroissement d'investissement et l'accroissement de la valeur ajoutée, cela sur la base des investissements prévus en Côte d'Ivoire pour les différentes créations ou extensions d'entreprises.

$$\text{Coefficient de capital} : \frac{\Delta I}{\Delta Va}.$$

Mais on ne calcule ces coefficients que pour les branches industrielles et l'agriculture travaillant pour l'industrie ou l'exportation. Le rapport $\frac{\Delta I}{\Delta Va}$ est trop lâche dans les autres branches.

Il suffit alors d'appliquer ces coefficients aux valeurs ajoutées induites par 100 millions de F CFA d'achats à chacune des branches d'activité, pour connaître le volume des investissements induits par chacune d'elles. Ainsi, pour la branche 9 (énergie) (cf. le tableau VII), une valeur ajoutée induite de 73,5 millions de F CFA, pour 100 millions d'achats de produits énergétiques, suscite pour 196,5 millions d'investissements induits (coefficient de capital 2,673).

E - emplois induits

On calcule ensuite, pour les mêmes branches, des coefficients d'emplois, par rapport à l'accroissement d'investissement, lui-même fonction de l'augmentation de la valeur ajoutée : $\frac{\Delta E}{\Delta I}$.

On applique ces coefficients aux investissements induits par 100 millions de F CFA d'achats à chacune des branches d'activité pour déterminer le nombre des emplois induits. Ainsi, pour la branche 9 (énergie), un investissement induit de 196,5 millions, entraînera la création de 11 emplois seulement (coefficient 0,061).

Le tableau VII donne, pour l'année 1970, les effets induits, au niveau des 27 branches d'activité, de 100.000 F CFA (ou millions) d'achats à chacune de celles-ci. Comme ce tableau doit servir au calcul des effets induits de projets industriels particuliers, nous n'y avons pas indiqué les emplois et les investissements induits, mais seulement les coefficients d'emploi et de capital.

II LES EFFETS INDUITS DES PROJETS INDUSTRIELS

Pour chacun des projets soumis à l'agrément, mais aussi pour chacune des réalisations industrielles prévues au Plan, il est intéressant de calculer quels seront ses effets induits en 1970, compte tenu de l'appareil de production qui aura été mis en place d'ici là. Des entreprises qui apparaîtraient comme non rentables dans le cadre industriel ivoirien de 1960, peuvent très bien se révéler fort intéressantes en 1970.

Il n'est toutefois pas possible d'appliquer à chacun des projets industriels les coefficients multiplicateurs calculés pour la branche dont il relève (tableau VII). Ces branches agrègent des entreprises assez diverses quant à la nature et à la structure de leur production : la branche 8 par exemple « Autres Industries alimentaires et Tabac » comprend aussi bien les manufactures de tabac que les sucreries, les laiteries, les fabriques de beurre de cacao et de pulpe de banane, etc. De même, la branche 16 comprend, à côté des ateliers de réparations, ceux de montage de bicyclettes et de cyclo-moteurs et les usines de montage d'automobiles et camions.

Pour étudier un projet précis : beurre de cacao, conserves de poissons, déroulage de bois, etc., on part alors de son compte d'exploitation et l'on considère que chacun de ses achats constitue une demande finale pour l'une des branches du Tableau d'échanges inter-entreprises.

Si ces achats peuvent être satisfaits par la production locale, le tableau VII permet de connaître directement les effets induits par chacun d'eux. Sans ce tableau, il faudrait multiplier, pour chaque projet, le vecteur que constituent ces achats aux entreprises locales par la matrice inverse.

Toutefois, comme dans le tableau des échanges inter-entreprises 1970, les achats, dans le compte d'exploitation prévisionnel d'une fabrique de beurre de cacao ou de bicyclettes, sont estimés aux prix du marché, marges commerciales et taxes incluses. Certains de ces achats en outre concernent des produits importés. On doit donc faire subir aux comptes d'exploitation des projets industriels étudiés le même traitement qu'à la demande intermédiaire du tableau 1970. On décommercialise chacun des achats, puis on sépare ceux sur production locale et ceux sur importation (cf. le tableau VIII).

On applique ensuite à chacun des achats sur production locale les pourcentages de valeur ajoutée, de salaires, d'impôts indirects, d'amortissement et de solde *induits*, calculés pour la branche correspondante du tableau d'échanges inter-entreprises 1970 (cf. tableau VII). A chaque ligne, la différence entre les achats sur production locale et la valeur ajoutée induite comprise dans ceux-ci, mesure la part d'importations qu'exigera cette production locale.

En additionnant, par colonne, les importations, les valeurs ajoutées et les composantes de celles-ci, induites par chacun des achats sur production locale, on obtient les volumes d'importations, de valeur ajoutée et de ses composantes, suscités *indirectement* par la production du projet industriel étudié. La somme des valeurs ajoutées indirecte et directe donne la valeur ajoutée induite par le projet considéré. Il en va de même pour les salaires, les impôts indirects, l'amortissement et le solde.

Dans la partie gauche du tableau VIII, 197 millions d'importations sont directement liées aux différents achats de l'entreprise, mais 19 millions sont en outre indirectement entraînés par les achats sur production locale, la somme de ces importations directes et indirectes donne le montant des importations induites par le projet industriel. Nous sommes dès lors en mesure d'établir un certain nombre des rapports qui caractérisent la structure économique du projet étudié.

On peut en effet comparer au chiffre de production, au prix sortie usine, du projet industriel étudié, les valeurs directes et induites de la valeur ajoutée, des importations, des salaires, impôts, amortissement, et solde (cf. tableau VIII). Pour calculer les investissements indirects, on applique aux valeurs ajoutées induites par chacun des achats, les coefficients de capital correspondants (tableau VII). La somme de ces investissements donne le volume des investissements indirects qu'entraînera la réalisation de ce projet. Jointe aux investissements directs qu'exige celle-ci, elle donne le montant global des investissements induits. On peut donc comparer les coefficients de capital :

$$\frac{\text{Investissement induit}}{\text{Valeur ajoutée induite}} \quad \text{et} \quad \frac{\text{Investissement direct}}{\text{Valeur ajoutée directe}}$$

On connaît par ailleurs le nombre d'emplois que créera le projet en question. On applique simplement les coefficients d'emploi du tableau VII aux investissements indirects suscités par les valeurs ajoutées induites par chacun des achats. On obtient de la sorte pour chaque achat les emplois créés indirectement par le projet industriel. Leur somme s'ajoute au nombre des emplois créés directement par le projet industriel pour donner le nombre des emplois induits par ce dernier.

Ainsi les achats de produits énergétiques (ligne 9, tableau VIII) entraînent une valeur ajoutée induite de 2,78 millions de F CFA. Le coefficient de capital est de 2,67; l'investissement indirect qui en découle est de $2{,}78 \times 2{,}67 = 7{,}4$ millions. Le coefficient d'emploi étant de 0,061, 7,4 millions d'investissements ne créeront même pas un emploi supplémentaire. On dispose, de la sorte, des critères essentiels pour porter un jugement sur l'intérêt économique et social d'un projet soumis à l'agrément. On peut, en particulier, comparer les avantages fiscaux, susceptibles d'être consentis par l'Etat, aux impôts induits par le projet en question. La valeur ajoutée induite permet, en outre, de classer les différents projets en deux grandes catégories :

a - les entreprises qui transforment des produits locaux,
b - celles qui travaillent surtout sur produits importés.

Les taux de la valeur ajoutée induite par les premières avoisinent 90 %; ceux des secondes dépassent rarement 50 %. A cette distinction très nette dans la structure de production, devraient correspondre deux régimes différents dans le Code des investissements. La détaxation des produits importés est de peu d'intérêt pour les entreprises qui travaillent avant tout sur produits locaux. Elle est par contre exorbitante dans les cas d'usines de montage ou d'entreprises de conditionnement, lorsqu'elle constitue le plus clair du solde brut, sans que les impôts et salaires induits ne constituent une compensation équitable. Dans le cas des entreprises transformatrices de produits locaux, une sous-distinction s'impose :

— Celles qui exportent tout ou une partie importante de leur production,
— Celles qui travaillent avant tout pour le marché intérieur.

La suppression de la taxe à la valeur ajoutée constitue un avantage substantiel pour les premières. Par contre, pour les entreprises qui transforment des semi-produits (tissus, pièces détachées, etc.), le montant de la détaxation à l'importation de ceux-ci est en général très supérieur à la suppression de la T.V.A. sur les mêmes articles achetés à l'industrie locale (35 à 45 % contre 13 %). La fabrication sur place des semi-produits destinés aux entreprises du pays risque, par suite, de s'en trouver gênée, si des mesures ne sont pas prises pour favoriser ce type de production.

Quant aux entreprises qui transforment surtout des produits importés, la détaxation des importations devrait tenir compte des impôts indirects induits par celles-ci et du pourcentage de valeur ajoutée induite qu'elles sont amenées à susciter au cours d'un laps de temps donné. Leur implantation devrait être soumise à celle d'un nombre sufisant de sous-traitants et de fournisseurs locaux.

Pour mesurer les effets totaux d'un projet, il convient, au cours d'une étape ultérieure de la recherche, de déterminer les effets multiplicateurs de revenus de la valeur ajoutée induite par celui-ci. En raison de l'insuffisance des informations disponibles, la méthode utilisée ici reste grossière. Pour plus de précision, il serait, en effet, souhaitable de désagréger la valeur ajoutée des différentes branches du tableau 1970 : amortissement, autofinancement, solde distribué, salaires européens, salaires africains (urbains et ruraux), impôts directs.

Puis il faudrait décomposer le solde distribué en revenus distribués aux Européens et revenus distribués aux Africains. De même, les impôts indirects sont à ventiler en :

salaires et traitements (Africains, Européens), achats de biens et services par l'administration, investissements publics.

Les enquêtes en cours doivent permettre d'établir des structures budgétaires pour les Européens, d'une part, et les Africains (urbains et ruraux) de l'autre. Elles préciseront la part des revenus de chaque catégorie qui est consacrée aux achats de consommation : sur production locale, d'une part, et sur importation de l'autre; celle qui est épargnée : thésaurisée, investie, transférée.

En ventilant entre les Européens, les Africains urbains et les Africains ruraux, les salaires et revenus engendrés par la valeur ajoutée induite au niveau des différentes branches d'activité, on peut déterminer, par itération, les effets multiplicateurs de revenus (fonction des différentes propensions à consommer des produits locaux) de 1.000 F de revenus distribués à chacune de ces trois catégories socio-économiques.

Les investissements effectués sur production locale, et les achats de biens et services par l'administration, ainsi que les exportations, entraînent également des effets multiplicateurs de revenus qui s'ajoutent aux premiers.

III LES EFFETS DES DISTRIBUTIONS DE REVENUS

La valeur ajoutée d'une entreprise est génératrice de revenus : les salaires versés sont des ressources pour les ménages, les impôts sont des ressources pour l'Etat, les revenus d'exploitation sont des ressources pour l'entreprise. Il est possible de définir une utilisation pour tout revenu des différents agents économiques. Leur revenu peut être utilisé en achat de biens et services, servir à des paiements divers (salaires, charges, intérêts et dividendes, transferts, impôts...) ou même être épargné. L'épargne elle-même est soit utilisée par l'agent épargnant en achats de biens d'équipement, soit prêtée à d'autres agents en vue d'investissements.

Tout revenu, par le canal de ses utilisations, est générateur de nouveaux revenus, pour les entreprises, dans le cas d'achats de biens et services, ou pour tout autre agent économique, dans le cas de paiements, transferts. Ainsi toute distribution de revenus est génératrice de toute une série de nouveaux revenus en cascade et possède ainsi un effet multiplicateur qu'il est intéressant de pouvoir évaluer.

La somme de tous les termes des revenus successifs créés fournit cette évaluation. Il est donc nécessaire, pour calculer l'effet multiplicateur, de pouvoir calculer les revenus créés par une distribution de revenus donnée après un bouclage du circuit économique.

Méthode de calcul des différentes distributions successives de revenus :

Le calcul des revenus créés, après un bouclage du circuit, par une distribution de revenus donnée n'est que la mise en équation des lois d'échanges économiques. La description des formations et utilisations de revenus est fournie par le tableau économique qui est un bilan des comptes des différents agents économiques. Dans la suite du texte, l'exemple pris sera celui de la Côte d'Ivoire en 1970.

Le tableau économique de la Côte d'Ivoire est un bilan de 8 comptes concernant 4 agents économiques, ces comptes sont : 1 entreprises exploitation, 2 entreprises affectation, 3 entreprises capital, 4 administrations affectation, 5 administrations capital, 6 ménages affectation, 7 ménages capital, 8 extérieur.

L'hypothèse permettant le calcul des revenus successifs est que tout revenu envisagé sera utilisé dans les mêmes proportions que celles du tableau économique de la Côte d'Ivoire, *auto-consommation exclue*, c'est-à-dire comme la moyenne du secteur monétarisé de l'économie ivoirienne en 1970. Cette ventilation en 8 postes, soulignons-le, est très grossière. Les résultats des enquêtes budgétaires en cours permettront une description plus détaillée des comptes de ménages. Elle permet toutefois d'utiles estimations. L'élaboration des coefficients économiques tirés du tableau économique se fait en 3 stades :

— On dresse un premier tableau des revenus (auto-consommation exclue) des 7 premiers comptes cités ci-dessus, ainsi que des revenus qu'ils ont créés, par l'intermédiaire de leurs utilisations locales.

Les transferts nets des entreprises et des ménages sont par suite déduits de leurs revenus; l'apport net de fonds extérieurs augmente, par contre, les ressources des administrations. On a donc éliminé le compte extérieur. Pour supprimer les consommations finales et les investissements bruts sur produits importés, on a utilisé directement le tableau des Ressources et emplois 1970 (cf. tableau à la fin de l'ouvrage) qui distingue l'origine locale ou importée des biens et services.

(en millions de F CFA)

Comptes d'agents	Revenus initiaux	Comptes d'agents	Revenus créés
1 - Entreprises exploitation	218.260	Entreprises affectation	101.350
		Administrations affectation	45.280
		Ménages affectation	45.935
2 - Entreprises affectation	102.450	Entreprises capital	27.385
		Administrations affectation	14.500
		Ménages affectation	60.065
3 - Entreprises capital	28.385	Entreprises exploitation	14.165
		Administrations capital	3.700
4 - Administrations affectation	64.180	Entreprises exploitation	8.752
		Entreprises affectation	1.100
		Administrations capital	19.880
		Ménages affectation	29.200
5 - Administrations capital	29.000	Entreprises exploitation	21.114
		Entreprises capital	1.000
6 - Ménages affectation	135.200	Entreprises exploitation	105.552
		Administrations affectation	2.600
		Ménages capital	4.500
7 - Ménages capital	4.500	Entreprises exploitation	3.500
		Administrations capital	1.000

Comptes d'agents	Revenus initiaux	Comptes d'agents	Revenus créés
1 - Entreprises exploitation	100.000	Entreprises affectation	46.436
		Administrations affectation	20.746
		Ménages affectation	21.046
2 - Entreprises affectation	100.000	Entreprises capital	26.730
		Administrations affectation	14.153
		Ménages affectation	58.629
3 - Entreprises capital	100.000	Entreprises exploitation	49.903
		Administrations capital	13.035
4 - Administrations affectation	100.000	Entreprises exploitation	13.637
		Entreprises affectation	1.714
		Administrations capital	30.975
		Ménages affectation	45.497
5 - Administrations capital	100.000	Entreprises exploitation	72.807
		Entreprises capital	3.448
6 - Ménages affectation	100.000	Entreprises exploitation	78.071
		Administrations affectation	1.923
		Ménages capital	3.328
7 - Ménages capital	100.000	Entreprises exploitation	77.778
		Administrations capital	22.222

— Les 7 comptes ci-dessus peuvent être présentés sous forme d'une matrice carrée ||B|| de 7 × 7.

Comptes	E.E. 1	E.A. 2	E.C. 3	A.A. 4	A.C. 5	M.A. 6	M.C. 7
E.E. 1.			49.903	13.637	72.807	78.071	77.778
E.A. 2.	46.436			1.714			
E.C. 3.		26.730			3.448		
A.A. 4.	20.746	14.153				1.923	
A.C. 5.			13.035	30.975			22.222
M.A. 6.	21.046	58.629		45.497			
M.C. 7.						3.328	

Calcul des revenus créés après un circuit :

Une distribution de revenus étant donnée et ventilée entre les 7 comptes cités plus haut, le calcul des revenus créés après un circuit est aisé. Si l'on dispose les 7 revenus initiaux en forme d'un vecteur colonne $|V_i|$ avec $i = 1, \ldots 7$ après bouclage du circuit la distribution des revenus créés est fournie par le vecteur colonne : $||B|| \times |V_i|$. Le vecteur obtenu est le vecteur des revenus engendrés par V_i dans les différents comptes d'agents.

Ainsi par exemple, 100.000 francs de salaires vont fournir 100.000 francs de ressources aux ménages (compte ménages affectation n° 6). Ces ressources vont créer par l'intermédiaire de

leurs utilisations les ressources suivantes : 78.071 francs au compte entreprises exploitation, 1.923 francs au compte administrations affectation, 3.328 francs au compte ménages capital.

Calcul de l'effet potentiel total d'une distribution de revenus.

Nous avons vu, dans le paragraphe ci-dessus, que les revenus initiaux des différents agents économiques étant présentés sous forme d'un vecteur à 7 dimensions $|V_i|$ après un bouclage du circuit économique, les revenus créés étaient fournis par le vecteur $||B|| \times |V_i|$.

Ces revenus créés vont également être générateurs de ressources dont la répartition sera après un bouclage du circuit :

$||B|| \times ||B|| \times |V_i|$.

Les différents revenus créés forment les termes d'une progression géométrique dont la somme est :

$[I + B + B^2 + \ldots B^n +] V_i = [I - ||B||]\bar{v}_i^1$

L'ensemble des effets potentiels d'une distribution de revenus est donc obtenu en multipliant la matrice inverse de la matrice $||B||$ des coefficients techniques du tableau économique par le vecteur représentatif de la distribution de revenus initiale.

Pour la Côte d'Ivoire en 1970 la matrice inverse est :

	E.E.	E.A.	E.C.	A.A.	A.C.	M.A.	M.C.
Entreprises exploitation	3,12480	2,34780	1,86435	2,36633	2,33936	2,58326	2,95025
Entreprises affectation	1,46634	2,10438	0,87486	1,12777	1,09777	1,21257	1,38444
Entreprises capital	0,40379	0,57442	1,24542	0,32141	0,33693	0,33436	0,38893
Administrations affectation	0,89280	0,82537	0,53269	1,68761	0,66840	0,75754	0,84294
Administrations capital	0,34341	0,34610	0,33583	0,57889	1,26160	0,29747	0,54745
Ménages affectation	1,92353	2,10341	1,14765	1,92701	1,44005	2,59924	1,81609
Ménages capital	0,06402	0,07000	0,03820	0,06414	0,04792	0,08650	1,06044

Si nous prenons l'exemple d'une fabrique de produits chimiques (cf. tableau VIII), nous constatons que sa valeur ajoutée directe est de 202.352.000 francs CFA, qui se décomposent en : 45 millions de francs de salaires, 52,4 millions de francs d'impôts indirects et 105 millions de francs de revenus d'exploitation (amortissements, frais financiers, bénéfices bruts...).

Compte tenu de ses achats de produits locaux, la valeur ajoutée induite par cette entreprise atteint 283.778.000 CFA, dont 62,5 millions de francs de salaires, 77,6 millions de francs d'impôts indirects et 143,7 millions de francs de solde brut.

Mais cette entreprise va fabriquer des produits qui étaient auparavant importés et sur lesquels l'Etat prélevait 135,7 millions de francs de taxes. La création de cette entreprise va donc entraîner une perte potentielle de ressources fiscales de 135,7 - 77,6 soit 58,1 millions de F CFA.

En supposant que le pourcentage du solde brut transféré à l'étranger soit le même que celui de transferts extérieurs des entreprises à l'échelle nationale (18,24 %), il restera en Côte d'Ivoire 117,5 millions de francs. En faisant la même hypothèse pour les revenus des ménages (6,28 % de transferts extérieurs), 58,6 millions de francs de salaires distribués demeurent dans le circuit monétaire ivoirien. La matrice inverse permet alors de calculer les effets multiplicateurs de 58,6 millions de francs de salaires, de 117,5 milions de francs de revenus d'exploitation, et de la perte potentielle de 58,1 millions de francs de ressources fiscales, sur les différents agents économiques.

en milliers de frs. CFA[1]

EFFETS PRIMAIRES de revenus	117.507	– 58.135	58.540	117.912
	Entreprises affectation	Administrations affectation	Ménages affectation	Total effets potentiels
EFFETS SECONDAIRES de revenus				
1 - Entreprises exploitation	275.883	– 137.567	151.224	289.540
2 - Entreprises affectation	247.279	– 65.563	70.984	252.700
3 - Entreprises capital	67.498	– 18.685	19.573	68.386
4 - Administrations affectation	96.987	– 98.109	44.346	43.224
5 - Administrations capital	40.669	– 33.654	17.414	24.429
6 - Ménages affectation	247.165	– 112.027	152.160	287.298
7 - Ménages capital	8.225	– 3.729	5.064	9.560

(1) La somme des effets potentiels sur les revenus des "Entreprises exploitation" constitue les effets secondaires de revenus. Ceux-ci correspondent à la production intérieure brute engendrée directement et indirectement par les effets primaires de revenus. Le volume des sorties de revenus (importations et transferts) sera par suite nécessairement égal au montant des effets primaires. Les effets secondaires d'affectation représentent pour les entreprises, les administrations et les ménages, des revenus bruts ; c'est pourquoi ils ne sont pas additionnés verticalement.

Les effets de revenus sont partout positifs. Les Administrations, qui perdaient initialement 58,1 millions, en gagnent finalement 43.

Le multiplicateur Keynésien K qui mesure le rapport entre le volume global des revenus (primaires et secondaires) ΔR et l'investissement initial ΔI est de :

$$K = \frac{\Delta R}{\Delta I} = \frac{407,5}{100} = 4,1$$

Au lieu d'appliquer au solde brut de l'entreprise le pourcentage national de transferts extérieur, on peut également analyser sa composition précise (à partir des bilans prévisionnels) et ventiler entre les divers comptes d'agents le montant des revenus qui doivent rester dans le pays : impôts directs, amortissements, dividendes, participations financières, etc. Le calcul des effets de revenus s'en trouvera amélioré.

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN
Ouvrages scientifiques
TYPO-OFFSET
GAP (Hautes-Alpes)
Dépôt légal n° 310
1967

Tableau I

Millions F. CFA

| Branches / Produits | | RESSOURCES | | | | | | UTILISATIONS | | | | | |

RESSOURCES					UTILISATIONS																											PRODUCTION ANNEE 1970														
					Demande intermédiaire des entreprises																											Demande finale														
																																Consommation					Equipement									
																																Ménages														
	Importation CAF	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage, Chasse, Cueillette (à l'exception Colas)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries 7hé Café Cacao	Boissons glace	Autres industries alimentaires tabac	Energie eau	Activité extractive Sel soufre etc.	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	Commerces	Total consommation Productive	Administrations	Institutions financières	Auto consommation	Consommation commercialisée	Total	Total Consommation finale	Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	Ménages	Equipement	Mises en stocks	Exportations FOB	Total Demande finale	Total Utilisations	
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27																	
					67.745	5.526	6			1.620									3					7					3		1		7.166	30		49.400	10.693		60.123						370	86	60.579	67.745	1
					33.010		1				819		2.235						1.253				1.342		1.966			480				8.096	4		1.050	259		1.313						160	23.441	24.914	33.010	2
					10.740														42	1.708							690					2.440												8.300	8.300	10.740	3
					4.576						2.334																					2.334	1		200	1.744		1.945							297	2.242	4.576	4
					6.254	40				1.348			33										20									1.441	50			4.206		4.256						70	487	4.813	6.254	5
					7.920								3																			3	9			628		637						130	7.150	7.917	7.920	6
					2.750				225			6																				231	24			2.485		2.509						10		2.519	2.750	7
					9.874					2	51	108	106																	3		270	23			5.731		5.754						150	3.700	9.604	9.874	8
					14.237	10	108	389	151	56	91	52	50	282	88	55	98	145	48	86	87	64	184	15	100	103	370	1.160	1.514	17	136	565	6.024	513	32	2.800	3.228		6.573							1.640	8.213	14.237	9
					2.915																																									2.915	2.915	2.915	10
					2.925	1		5						5	1	149	2			7	14	500	1			4		1.663	3				2.355	16			124		140						20	410	570	2.925	11
					4.360										3	21	71					5	8				2	3.829	26				3.965	25					25						70	300	395	4.360	12
					1.800	116	1.248																					199				1.563	7					7						50	180	237	1.800	13
					4.442		112	23				1	1	36	1	2	1	39	69	56	216	107	38	26	82	431	35	464	41		1	2	1.784	100			1.056								70	1.432	2.658	4.442	14
					6.521	17	11	11			4	14	15		3	20	5			569	59	32	40		130		3	1.852	41	19	28	87	2.960	94	5		412		511						70	2.980	3.561	6.521	15
					12.130					6	14	20	6	60	44	4	18	2	6	26		33	69	4	27	3	8	45	3.069		35	86	3.580	660			5.270		5.930	220		1.680		1.900	110	610	8.550	12.130	16
					7.875						1.445	55	140						95			134			65			356				2.290	258	7		1.855		2.120	890		1.420		2.310	100	1.055	5.585	7.875	17
					16.055	12	28		385	161		3	11	5				41	23		15	18	4.224	48	47	128	12	18	10		22	650	5.861	127	1	620	7.793		8.541						300	1.353	10.194	16.055	18
					1.668																												33			1.505		1.538						30	100	1.668	1.668	19
					9.810					3	50		2	12		1			11				6	3	2.893	1	57				4	3.043			830	3.253		4.083						100	2.684	6.767	9.810	20
					4.685	1	219			3		6	5		15	1	3	50	5	6	251	16	4		3	16	8	300	151		7	61	1.131	39			1.876		1.865						40	1.549	3.554	4.685	21
					10.560	11	26	5	2	53	188	30	191	81	6	4	71	28	63	12	60	33	144	33	72	9	1.108	4	97		71	223	2.625	65	4		490		559						150	7.226	7.935	10.560	22
					32.674	5	47	16		19	13	15	10	241	57	11	3	2	7	22	33	10	98	2	43	6	28	2 353	119		82	343	3.585	837	12		40		889	19.500	40	5.160	3.500	28.200			29.089	32.674	23
					20.740	4	151	1.681	49	11	108	10	57	125	86		47		4	215	88	20	45		78		17	881	306	137	302	8.882	13.304	616	90		4.930		5.636							1.800	7.436	20.740	24
					4.366		5	15	147	20	1	11		12	4	2	12			18	131	104	17		2		10	75	400		305	1.447	2.738	1.019	59		530		1.628								1.628	4.366	25
					8.193		93	26	132	14	19	59	47	272	6	6	21	17	14	28	46	35	79	5	19	23	21	137	184	62	226	1.353	2.944	539	710		2.600		3.849							1.400	5.249	8.193	26
					64.054	82	290	506	214	164	258	68	584	313	61	335	94	162	241	176	830	986	899	119	201	307	323	2.565	611	9	104	584	11.086	1.082	31		34.736		35.848	278		2.069		2.347		14.772	52.968	64.054	27
					372 879	5.825	2.345	2.677	1.305	3.480	5.395	491	3.463	1.444	375	611	446	486	1.884	2.929	1.830	2.097	7.218	262	5.723	1.031	2 692	16.381	6.575	244	1.323	14.287	92.819	6.171	951	54.900	95.414		157.436	20.888	40	10.329	3.500	34.757	2.100	85.767	280.060	372.879	
					72.060	242	265	1.150	322	1.348	148	363	1.306	3.566	80	873	1.953	622	846	369	4.988	2.057	1.004	488	469	1.511	997	2.529	517	62	246	2.537	30.858	1.225	23		22.548		23.796	6.886		10.449		17.335	71		41.202	72.060	
					444.939	6.067	2.610	3.827	1.627	4.828	5.543	854	4.769	5.010	455	1.484	2.399	1.108	2.730	3.298	6.818	4.154	8.222	750	6.192	2.542	3.689	18.910	7.092	306	1.569	16.824	123.677	7.396	974		117.962		181.232	27.774	40	20.778	3.500	52.092	2.171	85.767	321.262	444.939	
					14.931	62	92	435	103	72	47	61	73	177	27	18	36	9	96	92	666	159	105	28	128	41	81	1.069	128	3	29	194	4.030	357	12		8.595		8.964	226		1.682		1.908	29		10.901	14.931	
					6.415	9	82	298	116	44	68	40	38	216	67	43	74	111	36	66	67	49	141	11	76	77	283	887	1.160	14	105	434	4.611	247	14		1.543		1.804								1.804	6.415	
					466.285	6.138	2.784	4.560	1.845	4.944	5.658	955	4.880	5.403	549	1.545	2.509	1.228	2.862	3.456	7.551	4.362	8.468	789	6.396	2.660	4.053	20.865	8.580	323	1.703	17.452	132.318	8.000	1.000	54.900	128.100		192.000	28.000	40	22.460	3.500	54.000	2.200	83.767	333.967	466.285	
						225	4.441	2.500	450	480	646	223	475	775	430	215	442	100	415	985	1.670	1.194	2.681	165	911	649	878	9.000	7.565	110	3.500	7.660	48.765														
								1.350	41	64	125	692	2.794	98	135	313	451	2	388	512	1.013	606	1.349	217	290	566	371	474	255		400	31.294	43.000																
							50	700	150	273	295	130	368	600	230	184	166	174	167	421	575	326	1.280	90	331	225	993	700	800		100	672	10.000																
						61.382	25.735	1.630	2.090	513	1.196	750	1.357	7.361	1.571	668	792	296	610	1.147	1.321	1.387	2.277	407	1.882	585	4.265	1.635	3.740	3.933	3.290	28.322	160.142																
						61.678	30.400	6.913	2.949	1.426	2.377	1.896	5.105	9.227	2.460	1.441	1.961	692	1.712	3.225	5.312	3.721	7.833	918	3.618	2.143	6.871	13.764	13.648	4.060	6.624	68.576	270.548																
						67.745	33.010	10.740	4.576	6.254	7.920	2.750	9.874	14.237	2.915	2.925	4.360	1.800	4.442	6.521	12.130	7.875	16.055	1.668	9.810	4.685	10.560	32.674	20.740	4.366	8.193	85.400	394.225																

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan

Direction des Etudes

TABLEAU GENERAL DES RESSOURCES EMPLOIS — 1970

Tableau II

Millions F. CFA

Produits \ Branches		RESSOURCES						UTILISATIONS																									
								Demande intermédiaire des entreprises																											
		Total production	Importation CAF	Droits et taxes sur importations	Marges commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse, Cueillette (à l'exception cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries - Thé Café Cacao	Boissons Glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie Eau	Activité extractive Sel, Soufre, etc.	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26						
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1				8.454		8.454																										
Agriculture industrielle et d'exportation	2				15.486		15.486						108	11	433										53								
Exploitation forestière	3																																
Pêche	4				3.109		3.109																										
Travail des grains et farines	5				1.243		1.243	2				78		2											1								
Conserveries Thé Café Cacao	6				412		412																										
Boissons Glace	7				1.990		1.990																										
Autres industries alimentaires Tabac	8				2.379		2.379																										
Energie Eau	9				2.395		2.395	3	30	107	41	15	25	14	14	77	24	15	26	40	13	24	24	17	50	4	28	28	102	318	415	5	37
Activité extractive Sel, Soufre, etc.	10				140		140																										
Métaux	11				2.307		2.307	4		14						14	2	294	4			16	35	719	3			11	1	1.075	8		
Matériaux de Construction	12				300		300																							300			
Engrais	13				164		164	12	130																					21			
Chimie Parachimie Caoutchouc	14				3.037		3.037		21	4			3	3	20	2	4	3	94	168	24	41	35	93	62	53	202	86	92	8		3
Industries du bois	15				526		526	1	1	1			1	1			2				47	5	3	3		11			153	4	2	2
Montage et réparations de véhicules	16				3.036		3.036															547								25		
Autres industries mécaniques et électriques	17				6.207		6.207	52	91	355	102	16	36	18	17	162	22	18	26	8	23	56	46	184	66	8	65	31	73	496	15	2	20
Industries textiles	18				7.056		7.056	2	5		70	27		1	2	1				7	4		3	3	559	8	8	21	2	3	1		4
Cuirs et articles chaussants	19				819		819																										
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20				1.230		1.230																										
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21				1.181		1.181	1		23		2		3	3		8		1		3	3	101	9	2	22	1	9	5	55	88		4
Produits industriels divers : Pâte à papier, Verre, Céramique, etc.	22				2.583		2.583	5	12	2	1	26	89	15	111	39	3	2	34	13	30	6	28	16	69	15	35	5	54	52	47		34
Bâtiment et Travaux publics	23																																
Transports (et auxiliaires des)	24																																
Loyers	25																																
Autres services	26																																
TOTAL					64.054		64.054	82	290	506	214	164	258	68	584	313	61	335	94	162	241	176	830	986	899	119	201	307	523	2.565	611	9	104
Droits sur produits pétroliers				300	6.115		6.415	9	82	298	115	44	68	40	38	216	67	43	74	111	36	66	67	49	141	11	76	77	283	887	1.160	14	105

RCES

UTILISATIONS

MARGES COMMERCIALES 1970

Demande intermédiaire des entreprises

Demande finale

mportations	Marges commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	1 Agriculture vivrière Elevage, Chasse, Cueillette (à l'exception cola)	2 Agriculture industrielle et d'exportation	3 Exploitation forestière	4 Pêche	5 Travail des grains et farines	6 Conserveries : Thé Café Cacao	7 Boissons Glace	8 Autres industries alimentaires Tabac	9 Energie Eau	10 Activité extractive Sel, Soufre, etc.	11 Métaux	12 Matériaux de construction	13 Engrais	14 Chimie Parachimie Caoutchouc	15 Industries du bois	16 Montage et réparations de véhicules	17 Autres industries mécaniques et électriques	18 Industries textiles	19 Cuirs et articles chaussants	20 Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	21 Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	22 Produits industriels divers (sauf à papier verre et céramique)	23 Bâtiment et travaux publics	24 Transports (auxiliaires des)	25 Loyers	26 Autres services	27 Commerces	Total consommation Productive	Consommation: Administrations	Consommation: Institutions financières	Consommation: Ménages: Auto consommation	Consommation: Ménages: Consommation commercialisée	Consommation: Ménages: Total	Total Consommation finale	Equipement: Administrations	Equipement: Institutions financières	Equipement: Entreprises non financières	Equipement: Ménages	Equipement: Equipement	Mises en stocks	Exportations FOB	Total Demande finale	Total Utilisations	
	8.454		8.454																												-	23			8.417		8.440						14	8.454	8.454	1
	15.486		15.486						108	11	433										53										605	5			312		317						14.564	14.881	15.486	2
	-		-																																											3
	3.109		3.109																												-	2			3.004		3.006						103	3.109	3.109	4
	1.243		1.243	2				78		2											1										83	14			1.146		1.160							1.160	1.243	5
	412		412																												-	7			405		412							412	412	6
	1.990		1.990																												-	19			1.971		1.990							1.990	1.990	7
	2.379		2.379																												-	10			2.369		2.379							2.379	2.379	8
	2.395		2.395	3	30	107	41	15	25	14	14	77	24	15	26	40	13	24	24	17	50	4	28	28	102	318	415	5	37	155	1.651	101	6		637		744							744	2.395	9
	140		140																																										140	140	10
	2.307		2.307	4		14						14	2	294	4			16	35	719	3				11	1	1.075	8				2.200	7			70		77						30	107	2.307	11
	300		300																								300				300															300	12
	164		164	12	130																21										163	1					1							1	164	13
	3.037		3.037		21	4				3	3	20	2	4	3	94	168	24	41	35	93	62	53	202	86	92	8		3	5	1.026	71			1.940		2.011							2.011	3.037	14
	526		526	1	1	1				1	1			2				47	5	3	3		11				153	4	2	2	7	244	52	3		227		282							282	526	15
	3.036		3.036																		547							25			572	82			1.171		1.253	138		1.073		1.211		2.464	3.036	16
	6.207		6.207	52	91	355	102	16	36	18	17	162	22	18	26	8	23	56	46	184	66	8	65	31	73	496	15	2	20	172	2.180	352	10		2.529		2.891	140		996		1.136		4.027	6.207	17
	7.056		7.056	2	5		70	27		1	2	1				7	4		3	3	559	8	8	21	2	3	1		4	110	841	100	1	-	6.114		6.215							6.215	7.056	18
	819		819																													17			802		819							819	819	19
	1.230		1.230																																1.169		1.169						61	1.230	1.230	20
	1.181		1.181	1		23		2		3	3		8		1		3	3	101	9	2	22	1	9	5	55	88		4	29	372	17			792		809							809	1.181	21
	2.583		2.583	5	12	2	1	26	89	15	111	39	3	2	34	13	30	6	28	16	69	15	35	5	54	52	47		34	106	849	202	11		1.521		1.734							1.734	2.583	22
																																														23
																																														24
																																														25
	64.054		64.054	82	290	506	214	164	258	68	584	313	61	335	94	162	241	176	830	986	899	119	201	307	523	2.565	611	9	104	584	11.086	1.082	31	-	34.736	-	35.849	278	-	2.069	-	2.347		14.772	52.968	64.054	26
300	6.115		6.415	9	82	298	115	44	68	40	38	216	67	43	74	111	36	66	67	49	141	11	76	77	283	887	1.160	14	105	434	4.611	247	14		1.543		1.804							1.804	6.415	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des finances,des affaires économiques et du plan

Direction des Etudes

TABLEAU GENERAL DES RESSOURCES emplois 1970

Tableau III

Millions F. CFA

Branches / Produits		RESSOURCES					UTILISATIONS																																
								Demande intermédiaire des entreprises																																	
		Total production	Importation CAF	Droits et taxes sur importations	Marges commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé Café, Cacao	Boissons Glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie Eau	Activité extractive Sel, Soufre, etc.	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	Commerce	Total consommation Productive	Administrations
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1		3.902				3.902	130				1.292																					1.422	7
Agriculture industrielle et d'exportation	2		367				367							28	129								52										209	
Exploitation forestière	3		3				3															3											3	
Pêche	4		2.086				2.086																											-	1
Travail des grains et farines	5		46				46																											-	-
Conserveries Thé Café Cacao	6		348				348																											-	6
Boissons Glace	7		1.070				1.070							208																			208	8
Autres industries alimentaires Tabac	8		3.428				3.428						17	36	1.041																1		1.095	10
Energie Eau	9		3.396				3.396	1	6	21	8	3	5	3	3	2.971	5	3	5	8	3	5	5	3	10	1	5	5	20	63	85	1	7	33	3.288	15
Activité extractive Sel, Soufre, etc.	10		884				884					4	13		3			16		127	5						8	76	385					637	
Métaux	11		3.288				3.288	6	1	23						24	4	792	6			28	82	1.348	5			19	1	925	11				3.275	2
Matériaux de Construction	12		1.855				1.855												1.855															1.855	
Engrais	13		-				-																												
Chimie Parachimie Caoutchouc	14		5.219				5.219							12	11	68	8	22	10	457	751	50		80	423	304	139	963	417	15			12	18	3.760	9
Industries du bois	15		103				103																												19
Montage et réparations de véhicules	16		7.612				7.612																4.766							62				4.828	70
Autres industries mécaniques et électriques	17		21.565				21.565	103	178	694	199	32	69	36	33	316	42	34	50	17	45	110	90	544	129	16	128	60	144	969	28	5	39	337	4.447	175
Industries textiles	18		8.367				8.367				30														370			369						769	122
Cuirs et articles chaussants	19		454				454											1							121				3					125	7
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20		375				375													28	123				2	160								313	-
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21		754				754			145		1		1	1		4		1		1	1		4	1	38	1	4	2	266	168		2	7	648	2
Produits industriels divers Pâte à papier, Verre, Céramique, etc.	22		2.738				2.738	1	2	1		5	16	3	49	7	1	1	7	3	5	1	5	3	13	3	6	1	10	79	8		6	20	256	290
Bâtiment et travaux publics	23																																		
Transports (et auxiliaires des)	24		2.300				2.300	1	23	250	7	2	16	1	9	19	13		7			32	13	3	7		11		2	131	46	20	45	1.322	1.980	320
Loyers	25																																		
Autres services	26		1.900				1.900		55	16	78	9	12	35	27	161	3	4	12	10	8	16	27	20	46	3	11	14	13	81	109	36	134	800	1.740	160
TOTAL			72.060				72.060	242	265	1.150	322	1.348	148	363	1.306	3.566	80	873	1.953	622	846	369	4.988	2.057	1.004	488	469	1.511	997	2.529	517	62	246	2.537	30.858	1.225
VALEUR AJOUTEE	SALAIRES																																		
	IMPOTS INDIRECTS NETS DE SUBVENTIONS																																		
	AMORTISSEMENT																																		
	REVENU BRUT D'EXPLOITATION																																		
	TOTAL VALEUR AJOUTEE																																		
Production des branches aux prix à la production																																			

| SOURCES | | | | UTILISATIONS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | IMPORTATIONS CAF | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau IV

Millions F. CFA

| Branches / Produits | | RESSOURCES | | | | | | UTILISATIONS | | | | | |

| RESSOURCES | | | | | UTILISATIONS — Droits et taxes sur importations — Demande intermédiaire des entreprises | | | | |

Tableau V

Millions F. CFA

MATRICE UNITAIRE 1970

Demande intermédiaire des entreprises

Branches / Produits		1 Agriculture vivrière Elevage, Chasse, Cueillette (à l'exception Cola)	2 Agriculture industrielle et d'exportation	3 Exploitation forestière	4 Pêche	5 Travail des grains et farines	6 Conserveries Thé Café Cacao	7 Boissons Glace	8 Autres industries alimentaires Tabac	9 Energie Eau	10 Activité extractive sel, soufre, etc.	11 Métaux	12 Matériaux de construction	13 Engrais	14 Chimie Parachimie Caoutchouc	15 Industries du bois	16 Montage et réparations de véhicules	17 Autres industries mécaniques et électriques	18 Industries textiles	19 Cuirs et articles chaussants	20 Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	21 Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	22 Produits industriels divers (Pâte à papier Verre et Céramique)	23 Bâtiment et travaux publics	24 Transports (auxiliaires des)	25 Loyers	26 Autres services	27 Commerces		Total consommation Productivité
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1	8.157	18			25.903									67					419					14		12			1
Agriculture industrielle et d'exportation	2		3				10.341		22.635						28.208				8.359		20.041			1.469						2
Exploitation forestière	3														945	26.192							6.534							3
Pêche	4						29.470																							4
Travail des grains et farines	5	59				21.554		1.200											125											5
Conserveries Thé Café Cacao	6								30																					6
Boissons Glace	7				4.917			218																						7
Autres industries alimentaires Tabac	8					32	644	3.927	1.074																		37			8
Energie Eau	9	15	327	3.622	3.300	896	1.149	1.891	506	1.981	3.019	1.881	2.249	8.056	1.081	1.319	717	813	1.146	899	1.019	2.198	3.504	3.550	7.300	389	1.660	662		9
Activité extractive Sel, Soufre, etc.	10																													10
Métaux	11	2		47						35	34	5.094	46			107	115	6.349	6			85		5.090	14					11
Matériaux de Construction	12										103	718	1.628					63	50				19	11.719	125					12
Engrais	13	171	3.781																					609						13
Chimie Parachimie Caoutchouc	14		339	214				36	10	253	34	68	23	2.167	1.553	859	1.781	1.359	237	1.559	836	9.200	331	1.420	198		12	2		14
Industries du bois	15	25	33	102			50	509	152		103	684	115			8.726	486	406	249		1.325		28	5.668	198	435	342	102		15
Montage et réparations de véhicules	16					96	177	727	61	421	1.510	137	413	111	135	399		419	430	240	224	64	76	138	14.798		427	101		16
Autres industries mécaniques et électriques	17						18.245	2.000	1.418						2.139			1.702			663			1.090					17
Industries textiles	18	18	85		8.413	2.574		109	112	35				2.278	518		124	229	26.309	2.878	479	2.732	114	55	48		268	761		18
Cuirs et articles chaussants	19																													19
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20					48	631		20	84		34			248				37	180	29.490	21	540					5		20
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	2	663			48		218	51		515	34	69	2.778	113	92	2.069	203	25		31	342	76	918	728		85	71		21
Produits industriels divers pâte à papier verre, céramique, etc.	22	16	79	46	44	848	2.374	1.091	1.934	569	206	137	1.628	1.555	1.418	184	495	419	897	1.978	734	192	10.492	12	468		867	261		22
Bâtiment et travaux publics	23	7	142	149		304	164	545	101	1.693	1.955	376	69	111	158	337	272	127	610	120	438	128	265	7.201	574		1.001	402		23
Transports (et auxiliaires des'	24	6	458	15.652	1.071	176	1.364	364	577	878	2.950		1.078		90	3.297	726	254	280		795		161	2.696	1.475	3.138	3.686	10.400		24
Loyers	25		15	140	3.212	320	12	400		84	137	68	275			276	1.080	1.321	106		20		95	230	1.929		3.723	1.694		25
Autres services	26		282	242	2.885	224	240	2.146	476	1.911	206	205	481	944	315	430	379	444	492	300	194	491	199	419	887	1.420	2.758	1.584		26
Commerces	27	121	879	4.711	4.676	2.622	3.257	2.473	5.915	2.199	2.093	11.453	2.156	9.000	5.426	2.699	6.843	12.521	5.600	7.134	2.049	6.553	3.059	2.850	2.946	206	1.269	684		27
Total		8.599	7.104	24.925	28.518	55.645	68.118	17.854	35.072	10.143	12.865	20.889	10.229	27.000	42.414	44.917	15.087	26.629	44.958	15.707	58.338	22.006	25.493	50.134	31.702	5.588	16.147	16.729		
Importations		357	803	10.708	7.037	21.554	1.869	13.200	13.226	25.047	2.744	29.846	44.794	34.556	19.045	5.658	41.121	26.120	6.254	29.257	4.781	32.252	9.441	7.740	2.493	1.420	3.003	2.971		
Total Achats :		8.956	7.907	35.635	35.555	77.199	69.987	31.054	48.298	35.190	15.609	50.735	55.023	61.556	61.459	50.576	56.208	52.749	51.212	44.964	63.119	54.258	34.934	57.874	34.195	7.008	19.150	19.700		
VALEUR AJOUTEE	Droits et taxes sur importations	92	279	4.050	2.251	1.151	593	2.218	739	1.243	926	615	826	500	2.161	1.411	5.491	2.019	654	1.679	1.305	875	767	3.269	617	69	354	227		
	Taxes sur produits pétroliers	13	248	2.775	2.513	704	859	1.455	385	1.617	2.299	1.470	1.697	6.166	810	1.012	552	622	878	659	775	1.643	2.680	2.715	5.593	321	1.282	509		
	SALAIRES	332	13.454	23.278	9.834	7.355	8.157	8.109	4.811	5.444	14.751	7.350	10.138	5.556	9.343	16.105	13.768	15.162	16.699	9.892	9.286	13.853	8.314	27.545	36.475	2.520	42.719	8.969		
	IMPOTS INDIRECTS NETS DE SUBVENTIONS			12.570	896	1.023	1.578	25.164	28.297	688	4.631	10.701	10.344	111	8.735	7.852	8.351	7.695	8.402	13.010	2.956	12.081	3.513	1.451	1.230		-4.882	36.644		
	AMORTISSEMENTS		151	6.517	3.278	4.365	3.725	4.727	3.727	4.215	7.890	6.291	3.807	9.667	3.760	6.456	4.740	4.140	7.973	5.396	3.374	4.803	9.404	2.142	3.857		1.221	787		
	REVENU BRUT D'EXPLOITATION	90.607	77.961	15.177	45.673	8.203	15.101	27.273	13.743	51.703	53.894	22.838	18.165	16.444	13.732	17.589	10.890	17.613	14.182	24.400	19.185	12.487	40.388	5.004	18.033	90.082	40.156	35.164		
	TOTAL VALEUR AJOUTEE	91.044	92.093	64.367	64.445	22.801	30.013	68.946	51.702	64.810	84.391	49.265	44.977	38.444	38.541	49.425	43.792	47.251	48.788	55.036	36.881	45.742	65.066	42.126	65.805	92.992	80.850	80.300		
Production des branches aux prix à la production		100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000		

Tableau VI

Millions F. CFA

MATRICE INVERSE 1970

Demande intermédiaire des entreprises

Branches / Produits		1 Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception Cola)	2 Agriculture industrielle et d'exportation	3 Exploitation forestière	4 Pêche	5 Travail des grains et farines	6 Conserveries : Thé, Café, Cacao	7 Boissons Glace	8 Autres industries alimentaires Tabac	9 Energie Eau	10 Activité extractive Sel, Soufre, etc.	11 Métaux	12 Matériaux de construction	13 Engrais	14 Chimie Parachimie Caoutchouc	15 Industries du bois	16 Montage et réparations de véhicules	17 Autres industries mécaniques et électriques	18 Industries textiles	19 Cuirs et articles chaussants	20 Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	21 Articles en caoutchouc
Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1	108.905	20	3	28	35.963	11	433	5	1	1	1		4	81	2	2	2	64	460	8	
Agriculture industrielle et d'exportation	2	5	100.175	111	1.034	428	11.100	979	22.974	152	91	64	28	1.006	28.869	332	612	463	11.512	855	28.932	3.0
Exploitation forestière	3	10	31	100.070	53	103	259	262	207	86	95	240	165	166	1.092	28.760	213	199	220	180	660	1
Pêche	4				100.000		29.470		9													
Travail des grains et farines	5	82	1		94	127.511	28	1.534	1					5	2		1	1	217	7	2	
Conserveries Thé Café Cacao	6						100.000	1	30													
Boissons Glace	7				4.928		1.452	100.219														
Autres industries alimentaires Tabac	8				197	41	709	3.980	101.086	1				1								
Energie Eau	9	39	756	5.055	3.910	1.403	2.953	2.255	974	102.303	3.514	2.307	2.568	8.657	1.616	3.332	1.059	1.321	1.975	1.227	2.030	2.6
Activité extractive Sel, Soufre, etc.	10										100.000											
Métaux	11	3	13	80	24	30	1.270	182	112	144	162	105.400	60	32	168	177	148	6.826	67	17	115	1
Matériaux de Construction	12	1	24	70	40	64	75	88	31	232	375	837	101.677	51	42	85	49	152	193	32	102	
Engrais	13	187	3.789	7	41	81	422	42	870	17	17	6	2	100.040	1.094	16	25	19	442	35	1.089	1
Chimie Parachimie Caoutchouc	14	6	512	336	70	46	385	143	179	317	182	114	66	2.525	101.798	1.111	2.035	1.470	441	1.628	1.431	9.4
Industries du bois	15	31	55	200	120	68	243	646	217	142	278	850	154	60	66	109.673	581	559	463	47	2.145	
Montage et réparations de véhicules	16	5	112	2.505	438	269	751	924	314	655	2.055	399	664	394	347	1.787	100.272	752	832	416	650	2
Autres industries mécaniques et électriques	17		13	12	108	8	18.620	2.108	1.471	29	29	9	3	60	2.221	31	49	101.767	21	40	997	2
Industries textiles	18	37	284	96	11.516	4.518	3.570	282	303	97	69	142	43	3.348	883	88	346	491	135.844	4.012	1.066	3.8
Cuirs et articles chaussants	19																			100.000		
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20		5	10	14	101	926	17	49	129	8	57	18	37	374	11	15	16	87	283	141.842	
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	8	783	185	57	89	180	274	259	48	610	72	101	2.832	368	218	2.112	259	170	35	313	100.4
Produits industriels divers : Pâte à papier Verre, Céramique, etc.	22	25	185	218	324	1.296	2.936	1.402	2.279	703	309	250	1.894	1.031	1.726	364	642	592	1.453	2.324	1.298	4
Bâtiment et travaux publics	23	11	191	402	259	509	400	705	225	1.918	2.222	547	160	390	311	604	377	286	1.014	238	815	2
Transports (et auxIliaires des)	24	28	664	16.700	2.118	760	2.927	1.027	1.528	1.393	3.499	1.496	1.518	1.394	1.187	8.935	1.677	1.925	1.488	932	1.985	9
Loyers	25	4	71	628	3.531	520	1.490	624	203	255	307	349	393	290	804	664	1.271	1.669	370	184	196	1
Autres services	26	6	383	631	3.396	435	1.560	2.389	738	2.093	397	509	629	1.393	607	820	596	797	938	510	544	7
Commerces	27	160	1.403	5.635	5.805	3.861	8.003	3.422	6.750	2.621	2.725	12.413	2.470	9.991	6.534	4.989	7.371	13.969	8.168	7.716	3,934	7.5

MATRICE INVERSE 1970

Demande intermédiaire des entreprises

	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception Cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries : Thé, Café, Cacao	Boissons Glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie Eau	Activité extractive Sel, Soufre, etc.	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	Commerces	Total consommation Productive	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
1	108.905	20	3	28	35.963	11	433	5	1	1	1		4	81	2	2	2	64	460	8	10	1	3	16	1	14	3		1
2	5	100.175	111	1.034	428	11.100	979	22.974	152	91	64	28	1.006	28.869	332	612	463	11.512	855	28.932	3.003	325	2.128	210	10	88	128		2
3	10	31	100.070	53	103	259	262	207	86	95	240	165	166	1.092	28.760	213	199	220	180	660	132	7.336	1.830	153	133	201	80		3
4				100.000		29.470		9																					4
5	82	1		94	127.511	28	1.534	1					5	2		1	1	217	7	2	6		1			1	2		5
6						100.000	1	30																					6
7				4.928		1.452	100.219																						7
8				197	41	709	3.980	101.086	1				1											1	1	39	1		8
9	39	756	5.055	3.910	1.403	2.953	2.255	974	102.303	3.514	2.307	2.568	8.657	1.616	3.332	1.059	1.321	1.975	1.227	2.030	2.600	4.499	5.094	7.924	697	2.216	1.615		9
10										100.000																			10
11	3	13	80	24	30	1.270	182	112	144	162	105.400	60	32	168	177	148	6.826	67	17	115	121	32	5.896	86	5	69	36		11
12	1	24	70	40	64	75	88	31	232	375	837	101.677	51	42	85	49	152	193	32	102	38	79	12.919	235	11	149	83		12
13	187	3.789	7	41	81	422	42	870	17	17	6	2	100.040	1.094	16	25	19	442	35	1.089	115	15	738	13	1	11	8		13
14	6	512	336	70	46	385	143	179	317	182	114	66	2.525	101.798	1.111	2.035	1.470	441	1.628	1.431	9.428	443	1.819	624	27	89	93		14
15	31	55	200	120	68	243	646	217	142	278	850	154	60	66	109.673	581	559	463	47	2.145	49	99	6.814	382	497	500	202		15
16	5	112	2.505	438	269	751	924	314	655	2.055	399	664	394	347	1.787	100.272	752	832	416	650	262	404	1.016	15.216	508	1.098	1.741		16
17		13	12	108	8	18.620	2.108	1.471	29	29	9	3	60	2.221	31	49	101.767	21	40	997	209	21	1.238	23	1	16	9		17
18	37	284	96	11.516	4.518	3.570	282	303	97	69	142	43	3.348	883	88	346	491	135.844	4.012	1.066	3.885	243	293	207	16	412	1.076		18
19																			100.000										19
20		5	10	14	101	926	17	49	129	8	57	18	37	374	11	15	16	87	283	141.842	72	864	20	18	1	12	13		20
21	8	783	185	57	89	180	274	259	48	610	72	101	2.832	368	218	2.112	259	170	35	313	100.400	120	1.118	1.081	38	157	197		21
22	25	185	218	324	1.296	2.936	1.402	2.279	703	309	250	1.894	1.031	1.726	364	642	592	1.453	2.324	1.298	465	111.804	434	720	43	1.058	406		22
23	11	191	402	259	509	400	705	225	1.918	2.222	547	160	390	311	604	377	286	1.014	238	815	285	460	108.021	870	56	1.200	572		23
24	28	664	16.700	2.118	760	2.927	1.027	1.528	1.393	3.499	1.496	1.518	1.394	1.187	8.935	1.677	1.925	1.488	932	1.985	969	1.948	4.939	102.475	3.351	4.321	10.926		24
25	4	71	628	3.531	520	1.490	624	203	255	307	349	393	290	804	664	1.271	1.669	370	184	196	196	262	665	2.299	100.138	3.976	2.024		25
26	6	383	631	3.396	435	1.560	2.389	738	2.093	397	509	629	1.393	607	820	596	797	938	510	544	765	446	953	1.295	1.520	103.031	1.835		26
27	160	1.403	5.635	5.805	3.861	8.003	3.422	6.750	2.621	2.725	12.413	2.470	9.991	6.534	4.989	7.371	13.069	8.168	7.716	3.934	7.599	4.106	10.564	4.539	408	1.785	101.353		27

TABLEAU VII

Produit	Coefficient d'emploi ΔE/ΔI	Coefficient de capital ΔI/ΔVA	Valeur ajoutée directe	Effets multiplicateurs 1970				
				V.A.	Salaires Charges sociales	Impôts et Taxes	Amortissement	Solde
				Induits pour 100.000				
		0	91.044	99.496	429	207	34	98.829
2	3,484	4,035	92.093	97.174	14.570	1.635	706	80.262
3		0	64.367	86.252	31.059	23.438	7.633	24.127
4		0	64.445	89.940	15.586	10.823	4.861	58.669
5	0,510	2,561	22.801	71.230	11.567	5.942	6.230	47.485
6	0,419	1,119	30.013	88.153	19.597	11.669	6.711	50.179
7	0,750	0,645	68.946	83.766	11.447	32.218	5.541	34.557
8	0,288	0,968	51.702	84.692	10.258	33.115	4.426	36.894
9	0,061	2,673	64.810	73.508	8.054	4.975	4.613	55.865
10	0,910	1,964	84.391	94.741	17.807	9.964	8.466	58.503
11	0,362	1,219	49.265	66.860	10.314	18.690	7.069	30.788
12	0,839	0,889	44.977	53.180	11.893	14.514	4.313	22.463
13	0,055	3,663	38.444	61.050	9.746	12.198	10.917	28.188
14	0,826	0,947	38.541	78.101	15.955	15.538	4.616	41.993
15	0,742	0,957	49.425	88.346	28.180	20.007	9.697	30.461
16	1,908	0,639	43.792	56.904	16.366	18.126	5.271	17.141
17	1,453	0,444	47.251	69.657	19.037	17.333	5.155	28.133
18	0,767	1,259	48.788	89.592	26.806	17.299	11.397	34.093
19	1,166	0,697	55.036	69.122	12.562	19.234	6.211	31.122
20	0,758	0,984	36.881	90.537	19.975	10.085	5.694	54.785
21	0,469	1,348	45.742	64.356	17.601	19.318	5.812	21.622
22	0,145	1,645	65.066	87.020	12.960	11.286	11.408	51.363
23		0	42.126	80.111	37.470	16.737	4.596	21.309
24		0	65.805	88.401	41.624	12.233	5.290	29.253
25		0	92.992	97.993	4.677	938	254	92.120
26		0	80.850	95.299	46.801	−1.736	1.812	48.425
27		0	80.300	95.247	14.726	39.229	1.564	39.732

V.A. = Valeur ajoutée ; I = Investissement ; E = Emploi.

TABLEAU VIII - BRANCHE 14 - FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Branche d'activités	Achats aux prix du marché	Prod. locale	Marges commerciales	Importations	Taxes prod. pétrol.	Import. CAF	Taxes s/importation	Valeur ajoutée	Importations	Sa
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9	7.500	3.788	1.591		2.121			2.784	1.004	
10										
11										
12										
13										
14	232.500		36.833	195.667		195.667				
15										
16	800	800						455	345	
17	50.500	50.500	147	353		259	94	34.829	15.171	9.
18										
19										
20										
21										
22	5.000	3.032	1.507	411		274	137	2.682	400	
23	1.200	1.200						961	239	
24										
25										
26	2.500	1.618		882		882		1.542	76	
27		40.078						38.173	1.905	5.9
Total	300.000	100.566	40.078	197.313	2.121	197.082	231	81.426	19.140	17.4
Importations		197.082							197.082	
Total		297.648								
Droit Taxe/import Taxes produits pétroliers		231 2.121								
Total Achats		300.000								
Salaires Impôts indirects Amortissement Solde		45.000 50.000 30.000 75 000								45.0
Total VA Import Investissement ou emplois directs		202.352						202.352	197.082	45.0
Production prix sortie usine en milliers de F CFA		500.000						283.778 Valeur ajoutée induite	216.222 Import. induites	62.4 Sala indu

aleur outée recte	Effets multiplicateurs 1970				
	V.A.	Salaires Charges sociales	Impôts et Taxes	Amortissement	Solde
	Induits pour 100.000				
1.044	99.496	429	207	34	98.829
2.093	97.174	14.570	1.635	706	80.262
4.367	86.252	31.059	23.438	7.633	24.127
4.445	89.940	15.586	10.823	4.861	58.669
2.801	71.230	11.567	5.942	6.230	47.485
0.013	88.153	19.597	11.669	6.711	50.179
3.946	83.766	11.447	32.218	5.541	34.557
1.702	84.692	10.258	33.115	4.426	36.894
4.810	73.508	8.054	4.975	4.613	55.865
4.391	94.741	17.807	9.964	8.466	58.503
9.265	66.860	10.314	18.690	7.069	30.788
4.977	53.180	11.893	14.514	4.313	22.463
8.444	61.050	9.746	12.198	10.917	28.188
8.541	78.101	15.955	15.538	4.616	41.993
9.425	88.346	28.180	20.007	9.697	30.461
3.792	56.904	16.366	18.126	5.271	17.141
7.251	69.657	19.037	17.333	5.155	28.133
8.788	89.592	26.806	17.299	11.397	34.093
5.036	69.122	12.562	19.234	6.211	31.122
6.881	90.537	19.975	10.085	5.694	54.785
5.742	64.356	17.601	19.318	5.812	21.622
5.066	87.020	12.960	11.286	11.408	51.363
2.126	80.111	37.470	16.737	4.596	21.309
5.805	88.401	41.624	12.233	5.290	29.253
2.992	97.993	4.677	938	254	92.120
0.850	95.299	46.801	−1.736	1.812	48.425
0.300	95.247	14.726	39.229	1.564	39.732

ement ; E = Emploi.

TABLEAU VIII - BRANCHE 14 - FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Branche d'activités	Achats aux prix du marché	Prod. locale	Marges commerciales	Importations	Taxes prod. pétrol.	Import. CAF	Taxes s/import.	Valeur ajoutée	Importations	Salaires	Impôts et taxes	Amortissements	Solde	ΔInvestissements	ΔEmplois
								INDIRECTS							
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9	7.500	3.788	1.591		2.121			2.784	1.004	305	188	175	2.116	7.442	
10															
11															
12															
13															
14	232.500		36.833	195.667		195.667									
15															
16	800	800						455	345	131	145	42	137	291	
17	50.500	50.500	147	353		259	94	34.829	15.171	9.519	8.666	2.577	14.067	15.464	22
18															
19															
20															
21															
22	5.000	3.032	1.507	411		274	137	2.682	400	399	348	352	1.583	4.412	
23	1.200	1.200						961	239	450	200	55	256		
24															
25															
26	2.500	1.618		882		882		1.542	76	757	− 28	29	784		
27		40.078						38.173	1.905	5.902	15.722	626	15.923		
Total	300.000	100.566	40.078	197.313	2.121	197.082	231	81.426	19.140	17.463	25.241	3.856	34.866	27.609	22
Importations		197.082							197.082						
Total		297.648													
Droit Taxe/import Taxes produits pétroliers		231 2.121									231 2.121				
Total Achats		300.000													
Salaires Impôts indirects Amortissement Solde		45.000 50.000 30.000 75.000								45.000	50.000	30.000	75.000		
Total VA Import Investissement ou emplois directs		202.352						202.352	197.082	45.000	52.352	30.000	75.000	100.000	80
Production prix sortie usine en milliers de F CFA		500.000						283.778 Valeur ajoutée induite	216.222 Import. induites	62.463 Salaires induits	77.593 Impôts induits	33.856 Amortis. induits	109.866 Solde induit	127.609 Invest. induits	102 Emp. induits

	Directe %	Induite %
Valeur ajoutée	40,5	56,8
Importations	39,4	43,2
Salaires	9,0	12,5
Impôts Taxes	10,0	15,5
Amortissement	6,0	6,8
Solde	15,0	22,0
Coefficient capital I/VA	$\frac{100}{202,4} = 0,49$	$\frac{127,6}{283,8} = 0,45$
Coefficient emploi I/E	$\frac{100}{80} = 1,25$	$\frac{127,6}{102} = 1,25$